

Une actualité dense autour de la reprise de l'usine du Sud

N°169 février 2021 - 250 fcfp

# le pays

magazine

**Jessica Simin,  
le Pacifique vibre  
devant son objectif**

**Des conseils pour  
bien démarrer  
l'année scolaire**

**Les premiers diplômés  
du campus de Bako**



La Province Nord organise la

# 1ÈRE JOURNÉE DE SENSIBILISATION SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

saison  
2021

## TEARI

CENTRE COMMERCIAL



### SAMEDI 06 FÉVRIER



SIMULATEUR DE  
CHOC FRONTAL

LUNETTES DE  
SIMULATION ALCOOL  
ET CANNABIS

DESINCARCERATION  
POMPIERS ET SMUR

GYMKHANA VELO

SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES





# Sommaire

Le pays n°169 février 2021

> Le magazine Le Pays est disponible en kiosque à Nouméa et sur abonnement partout dans le monde !



04

> 04

## Actualités

Budget provincial 2021 : la poursuite des investissements



14

> 14

## Portrait

Yann Gastaldi, chef de centre de la NMC de Ouaco



07

> 07

## Actualités

L'usine du Sud, au jour le jour...



20

> 20

## Portfolio

Jessica Simin : le Pacifique vibre devant son objectif



10

> 10

## Actualités

Vie chère : la formation des prix vue par l'Autorité de la concurrence



24

> 24

## Sport

Tous nageurs !

## Le pays n°169 février 2021

magazine

ISSN 1778-9389

Publication mensuelle Province Nord

Éditée par Cordyline.com Société d'édition

114 rue Awé Sam - 98859 Koné

Directrice de la publication : Sabine Jobert

Tél. : 75.35.74

Email : lepays@canl.nc

Rédaction : Sabine Jobert

Ont collaboré à cette édition : Samuel Bernard, avocat à Kooohné, Lyne Lamy (corrections), ALK, équipe du centre mère-enfant.

Crédits photos : Jessica Simin (portfolio), GENSL,

association Les cocos, Dominique Fleuret, Sabine Jobert.

Maquette et mise en page : CléoCréations - Poindimié

Impression : Artypo

## Le geste du mois

## Eco Citoyen !



CENTRE D'INITIATION À L'ENVIRONNEMENT

### RÉDUIRE NOS DÉCHETS, POURQUOI ?

Produire moins de déchets, c'est préserver les matières premières utilisées dans la fabrication des objets. C'est aussi limiter les émissions de gaz à effet de serre et agir sur le réchauffement climatique. PROTÉGEONS LA PLANÈTE !

Il y a 40 ans, nos parents produisaient deux fois moins de déchets qu'aujourd'hui. Les emballages et le jetable ont peu à peu envahi notre monde. Ses ressources ne sont pourtant pas infinies. ÉCONOMISONS-LES !



Réduire ses déchets, cela signifie mieux consommer et moins gaspiller. C'EST DONC BON POUR NOTRE PORTE-MONNAIE !

ENSEMBLE, METTONS NOS POUBELLES AU RÉGIME !

### JE COMPOSTE LES ÉPLUCHURES ET LES RESTES DE CUISINE

GESTE N° 4

COMPOSTER SES RESTES DE CUISINE, C'EST 40% DE DÉCHETS JETÉS EN MOINS PAR AN ET PAR PERSONNE

Je composte dans un coin du jardin ou dans un bac les épluchures de fruits et légumes et les restes de cuisine avec des déchets verts. Je fabrique ainsi un engrais naturel et je préserve l'environnement en réduisant la quantité de déchets à transporter et à traiter.





Le budget primitif 2021 de la province Nord a été adopté à l'unanimité le 17 décembre 2020.

## Budget provincial 2021 : entre maîtrise des dépenses et poursuite des investissements

Le budget primitif de la collectivité pour 2021 a été adopté à l'unanimité le 17 décembre par les élus de la province Nord. Deux objectifs sont poursuivis : la maîtrise des dépenses et la préservation des équilibres pour maintenir la capacité de la collectivité à investir. Des projets structurants se poursuivent comme le barrage de Pouembout ou l'installation de stockage des déchets de la zone VKP à la plaine des Gaïacs.

**A** lors que la Nouvelle-Calédonie n'avait pas encore voté son budget primitif 2021, la province Nord a adopté le sien le 17 décembre. Un budget contraint qui a toutefois fait l'unanimité dans l'hémicycle.

Le budget de fonctionnement s'annonce particulièrement serré, avec une baisse attendue des recettes de fonctionnement en provenance

de la Nouvelle-Calédonie de 1,8 milliard par rapport à l'année précédente. Pour le budget d'investissement, le plan pluriannuel d'investissement se maintient toutefois à 7 milliards (+11,6%) en raison du décalage dans le démarrage de certaines opérations. « *Le budget 2021 marquera la mise en œuvre de programmes importants qui soutiendront le rayonnement et le développement de*

*la province dans les prochaines années (barrage de Pouembout, installation de stockage des déchets de la plaine des Gaïacs)* » indique le rapport remis aux élus.

Un emprunt de 2 milliards est contracté par la collectivité.

Au total, le budget 2021 (35 milliards 222 millions) annonce une variation de -5,5% par rapport à celui de 2020. ■

### 214 millions pour Cap emploi

- Lors de l'Assemblée de la province Nord du 17 décembre, une subvention de fonctionnement de 214,386 millions a été attribuée à Cap emploi pour l'année 2021, une somme incluant une enveloppe de 15 millions pour le dispositif emploi-vacances.

### Des conventions avec l'État

- Plusieurs opérations sont contractualisées avec l'État dans le cadre des contrats de développement : une enveloppe de 39,592

millions pour le financement d'actions d'accompagnement scolaire, 40 millions pour les PEL (Projet éducatif local) et des actions de formation pour un montant annuel plafonné à 22 millions.

### 49 millions pour l'enseignement de la musique

- Une subvention de 49 millions est attribuée à l'Association de formation des musiciens intervenants (AFMI) pour le fonctionnement de l'antenne du conservatoire de musique de

## Les opérations financées dans le cadre du Contrat de développement avec l'État

- L'accèsion aidée dans la zone VKP et hors VKP
- Le logement intermédiaire aidé dans la zone VKP et hors VKP
- La construction d'un silo supplémentaire à Pouembout
- Les travaux relatifs aux réseaux agricoles
- La route du lycée de Pouembout
- La gestion des déchets
- Les travaux de rénovation du collège de Koohnê
- Travaux sur le quai de Pandop à Koumac et sur celui de Poum
- Études pour le barrage de Pouembout
- Travaux de rénovation des internats et collèges
- Travaux sur la liaison routière Kaala-Gomen-Hienghène
- Aménagement de la corniche de la Ouaième
- Installation de stockage des déchets de Pouembout
- Pont de Noon à Pweevo (Pouébo)
- Bureau d'information jeunesse à Koohnê
- Centre culturel de Canala
- Travaux de rénovation des dispensaires

## Une nouvelle Commissaire déléguée

L'assemblée du 17 décembre a également été l'occasion de saluer l'arrivée d'Annick Baille, la nouvelle Commissaire déléguée de la République en province Nord arrivée trois jours auparavant. Elle succède à Marie-Paule Tourte Trolue qui a pris ses fonctions à la sous-préfecture de Verdun.

*« J'ai pour objectif de découvrir le terrain et d'être à votre écoute. Je suis à la disposition de tous pour évoquer tous les sujets » : collier de fleurs de bienvenue au cou, Annick Baille, commissaire déléguée de la province Nord depuis le 14 décembre, se présente dans l'hémicycle de la province Nord. « J'arrive du Vaucluse où j'étais directrice départementale des territoires. » Ingénieure générale des ponts, des eaux et forêts de formation, Annick Baille a occupé plusieurs postes au sein du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, au Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ainsi qu'à la Cour des comptes. En province Nord, une femme prend la succession d'une autre à la représentation de l'État. « Nous sommes de plus en plus nombreuses dans le corps préfectoral » explique-t-elle. ■*



Annick Baille est la Commissaire déléguée de la République pour la province nord depuis mi-décembre 2020.

## Editorial

La pluie, la pluie, et encore la pluie... Le mois de janvier 2021 a, semble-t-il, battu tous les records en termes de précipitations, après des années de sécheresse. La faute à la Nina, explique Météo France... Les intempéries ont compliqué la vie quotidienne de chacun et le programme des vacanciers, notamment les organisateurs de centres de vacances.

La Nouvelle-Calédonie reste indemne de Covid-19 à ce jour, au prix de la fermeture des frontières. Une fermeture qui pèse pour tous les acteurs économiques dont l'activité dépend des visiteurs extérieurs. Mais on ne peut qu'apprécier cet état sanitaire alors qu'un troisième confinement se profile dans l'Hexagone. La vaccination a débuté chez nous, en commençant par ceux qui sont en contact avec des personnes qui arrivent de l'extérieur.

Le climat social reste tendu en ce début d'année 2021 après une fin d'année très mouvementée liée au départ annoncé de Vale de l'usine du Sud.

Le courrier du FLNKS adressé au ministre des Outre-mer le 29 décembre, resté semble-t-il sans réponse à ce jour, nous éclaire sur les motivations du FLNKS et du collectif Usine du Sud, usine Pays.

*« Rappelons que la compagnie Vale Canada ayant décidé de quitter la Nouvelle-Calédonie suivant des règles qu'elle a elle-même fixées, les populations autochtones du Sud partenaires de Vale dans le Pacte de développement durable ont contesté le manque de transparence et d'objectivité (...) Notre perception est forgée par les 15 années d'expériences malencontreuses rencontrées par Vale Canada, lequel plaide pour que tout repreneur potentiel dispose d'une vraie expérience en hydrometallurgie de façon à permettre la production d'oxyde de nickel et de sulfate de cobalt comme prévu dans le projet initial (...) Compte tenu de l'histoire de la construction de cette unité industrielle, l'opération de cession de l'usine du Sud constitue une occasion de jeter les bases d'un nouveau partenariat avec les populations locales et la Nouvelle-Calédonie. »*

Le courrier propose deux hypothèses pour donner le temps de mettre en place une « reprise pays » avec une solution consensuelle autour de l'actionnariat calédonien, avec un partenaire industriel, tout en prenant en compte les questions environnementales.

Le règlement du dossier, encore inachevé au moment où nous mettons sous presse, est posé comme un préalable par les indépendantistes à la poursuite des discussions du « groupe Leprédour », groupe lancé par Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer, sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie. Le ministre invite chacun à faire part de ses réflexions, de ses inquiétudes et de ses priorités sur ce sujet sensible à travers un portail numérique créé spécifiquement à cet effet, ouvert jusqu'au 25 mars : [notreavenir-nc.fr](http://notreavenir-nc.fr)

La rédaction

Koohnê, celle de Koumac et celle de Poindimié. L'AFMI assure également le fonctionnement du centre de pratique musical Mere a'gara à Waa Wi Luu (Houaïlou).

## Des formations pour les porteurs de projet

- La direction du développement économique incite les futurs porteurs de projet à préparer leur installation en développant des capacités professionnelles et/ou de gestion de projet par le biais de formations ouvrant droit à des aides provinciales et de l'État. Une subvention de 2 millions est prévue pour un effectif prévisionnel de 15 bénéficiaires.

## Parcours avenir, des sections sportives encadrées

- « *Parcours avenir* » est le nom d'un dispositif permettant à la collectivité de développer des partenariats avec les collèges, le vice-rectorat, la commune, les clubs sportifs et fédérations sportives. Il s'agit d'intégrer une pratique physique et sportive encadrée au programme scolaire.

Ainsi une refonte de la section sportive scolaire de Canala dédiée au football a été entreprise, avec une ouverture prévue à la rentrée 2021. La section sera pilotée par le collège public de Canala, avec comme responsable le professeur d'EPS. Il recevra l'appui d'un éducateur de l'internat. La section sportive doit permettre une pratique sportive intensive avec plusieurs entraînements par semaine et la participation aux compétitions UNSS. La Fédération calédonienne de football participera au financement de la section.

## Déménagement de l'école à Tuo Cèmuhi

- A Tuo Cèmuhi, un regroupement des deux écoles maternelles et primaires doit permettre d'améliorer les conditions de travail, la sécurisation des accès et des zones de dépôt des enfants, la simplification de la distribution des repas. La province Nord participe à hauteur de 340 millions au coût des travaux et des équipements.

## Des départs

- En début de séance, le président Paul Néaoutyine a annoncé le départ prochain de deux directeurs qui ont réussi des concours : Patrick Pagatele, directeur des sports et des activités socio-éducatives et Yannick Monlouis, directeur adjoint de la DDEE (direction du développement économique et de l'environnement).

## Les déclarations des groupes politiques

### UNI

#### Une gouvernance consciencieuse des deniers publics

« Nous avons déjà souligné la situation difficile que connaît actuellement la Nouvelle-Calédonie. Il a fallu beaucoup d'efforts pour proposer des orientations budgétaires qui tiennent compte de cette réalité. Le budget s'inscrit dans la continuité des préconisations avec deux objectifs : la maîtrise des dépenses et la préservation des équilibres afin de maintenir la capacité de la collectivité à pouvoir investir.

(...) Par poste budgétaire et par politique publique, les dépenses ont été diminuées de -6,14%. Il y a encore des « niches d'économies » à explorer...

(...) La Nouvelle-Calédonie est la seule collectivité ayant la possibilité de lever l'impôt, de trouver des marges de manœuvre dans le domaine de la fiscalité. La province Nord a d'ailleurs tiré la sonnette d'alarme à plusieurs reprises sur les niches fiscales...

C'est dans cet environnement caractérisé par ce manque de lisibilité et de vision prospective que malgré tout, la province Nord continue la prise en charge de ses administrés, à travers une gouvernance consciencieuse des deniers publics. Et ce, tout en assumant des prestations ne relevant pas normalement de sa compétence comme les aides sociales, l'aide médicale, l'enseignement privé... dont les montants budgétés pour 2021 s'élèvent à 5 milliards. »

### UC

#### La nécessaire poursuite des opérations d'investissement engagées

« Forte baisse des recettes fiscales, absence de réformes structurelles, maîtrise des dépenses de fonctionnement, préservation de la capacité à investir et plus récemment impact de la crise sanitaire, voilà autant de situations constatées de manière récurrente au sein de cette assemblée depuis déjà trois mandatures. (...) L'emprunt Covid-19 qui devait uniquement amortir les effets négatifs du virus a été un prétexte pour renflouer les caisses vides dues à la perte de recettes fiscales.

Pour le maintien d'un service public actif auprès de nos populations, notre groupe souhaite réaffirmer, au sein de cette assemblée, certains enjeux qui s'imposent à nous : la nécessaire poursuite des opérations d'investissement engagées, l'efficacité, à minima égale, de la mise en œuvre des compétences pays que la collectivité a restituée à la Nouvelle-Calédonie, ainsi que la maîtrise du suivi de nos engagements externes, considérant leur impact budgétaire significatif sur le budget de la collectivité. »



Au cours de cette dernière assemblée de l'année, la directrice des Ressources humaines, Ghislaine Chenchar, a présenté la réorganisation de la direction des ressources humaines avec un nouveau service « *Bien-être* ».

# Au jour le jour...

Sur le front social et politique, l'actualité du mois de janvier a été dense, en particulier autour de la reprise de l'usine du Sud. Retour au jour le jour sur quelques faits marquants.

**Samedi 16 janvier 2021, tribu de Grondu, Pwārāiriwā (Ponérihouen) :** Le Collectif Usine du Sud usine Pays tient son « rassemblement populaire » sur la côte Est pour discuter de la question de la reprise de l'usine Vale. En décembre 2019, le géant brésilien des mines et métaux a en effet fait part de sa volonté de céder les 95% des parts qu'il détient dans l'usine du Sud au cours de l'année 2020. Les 5% restants appartiennent à la SPMSC, la Société de participation du Sud qui réunit les participations de trois provinces. Depuis, le sujet de la reprise suscite la polémique et un climat très tendu.

À l'issue du rassemblement du 16 janvier 2021, une motion est adoptée qui pose comme préalable la légitimité du « *combat pour la maîtrise de la ressource et du contrôle des outils de production, un des socles de la viabilité financière et de la viabilité économique de l'État en devenir* ». Il rappelle quels sont les acteurs de la mobilisation réunis au sein du collectif USUP (usine du Sud, usine Pays) : le FLNKS, l'instance coutumière de négociation (ICAN), l'USTKE, le Mouvement nationaliste pour la souveraineté de Kanaky (MNSK), la Dynamique unitaire Sud (DUS), la confédération nationale des travailleurs du Pacifique (CNTP). La motion souligne encore que la promesse de vente signée entre Prony Resources et Vale Canada le 9 décembre 2020 l'a été « *malgré l'opposition des coutumiers et d'une grande partie de la population.* »

## La prise en compte de la valeur du massif dans la société à venir

Dans son discours d'ouverture, Daniel Goa, porte-parole du FLNKS mais aussi président de l'Union calédonienne, rappelle les grandes lignes du projet défendu par le Collectif Usine du Sud, usine Pays. « *Un projet qui impose le retour des titres miniers à la province Sud et donc à notre pays* ». « *Un projet qui à l'instar de l'usine du Nord, entend que soit prise en compte la valeur du massif dans la société à venir et notamment dans son actionnariat* » ajoute le porte-parole. « *Un projet qui souhaite faire de la valorisation locale un de ses principaux objectifs et qui ne se contentera pas de réaliser un produit semi-fini, le NHC, destiné à être raffiné à l'extérieur sans aucun retour pour notre pays.* » Daniel Goa évoque ensuite la reprise de la totalité des parts de Vale Canada par une entité calédonienne qui pourrait être la SPMSC. « *Cette opération de reprise n'implique aucune nationalisation de l'usine, elle n'appelle pas non plus une participation accrue de l'État et ne crée pas de dette supplémentaire pour le pays et les provinces...*(...) *Cette opération*



*exige seulement un consensus des parties prenantes actuelles, dont l'État à côté des provinces, des coutumiers, des salariés etc... pour rassembler et mobiliser les fonds nécessaires à sa mise en œuvre. (...) Les moyens sont là. Il ne dépend que de nous, de notre mobilisation politique et de notre capacité à négocier avec discipline et dans l'unité, pour que le pays, via la SPMSC, puisse se porter acquéreur de l'usine du Sud. (...) Cette reprise aura pour premier mérite d'assurer la poursuite de l'activité de l'usine du Sud et la sauvegarde des trois mille emplois, directs et indirects.* »

**La réaction des loyalistes ne se fait pas attendre :** dès le lendemain du rassemblement de Pwārāiriwā (Ponérihouen), le dimanche 17 janvier, Les loyalistes, coalition de six mouvements non indépendantistes, organisent une conférence de presse pour exprimer leur opposition au projet présenté la veille, jugé irréaliste. Ils réclament une intervention de l'État pour mettre fin aux blocages. Des blocages qui affectent certains sites miniers de la SLN et l'usine du Sud. La présidente de la province Sud Sonia Backès rappelle à cette occasion qu'elle convoquera une assemblée de province avant le 12 février, date butoir fixée pour la signature pour la cession des actions de Vale. Les termes de la vente, selon la dernière version, seraient 51% pour l'actionnariat calédonien (30% pour la SPMSC qui représente les trois provinces et 21% pour les salariés). Avec une participation de l'État si celui formalise sa proposition, indique l'élue.

**Vers une mise en sommeil de l'usine du Sud ?** Le lendemain, le lundi 18 janvier, c'est au tour de la direction de Vale Nouvelle-Calédonie de tirer la sonnette d'alarme devant la presse. Le directeur général,

Didier Ventura, souligne le fait qu'il est urgent d'arriver à conclure le transfert de la propriété de Vale, faute de quoi la mise en sommeil de l'usine paraît inéluctable. « Une mise en sommeil qui serait pour nous synonyme de catastrophe » précise-t-il évoquant les 3000 emplois directs qui pourraient être impactés et pas moins de 9000 emplois en comptant les emplois induits. Seuls quatre cents salariés resteraient pour maintenir le site en sécurité et assurer la conformité environnementale. « Ce serait la plus grande catastrophe économique et sociale pour la Nouvelle-Calédonie de ces trente dernières années... »

**Aujourd'hui, le site industriel de l'usine du Sud est à l'arrêt.** Toutes les voies d'accès sont bloquées, à l'exception de la voie maritime. Beaucoup de sous-traitants n'ont plus d'activité. Plus de 600 dossiers de demande de chômage partiel auraient été déposés.

« Le site fait l'objet d'intrusions et de dégradations », indique Denis Loustalet, directeur hygiène, sécurité, risques opérationnels et environnement, précisant qu'un processus de sécurisation a été mis en place. « Les violences continuent, le processus est ralenti... »

**Une table ronde sur les enjeux environnementaux s'est tenue** le mardi 12 janvier au Haut-Commissariat. De nombreux acteurs du dossier participent à cette réunion qui se tient à la demande de Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer. La réunion donne l'occasion de rappeler que le site, classé à haut risque industriel, est contrôlé et surveillé par la Dimenc depuis sa conception. La Dimenc intervient pour le compte de la Nouvelle-Calédonie et de la province Sud et procède chaque année à 4 à 5 inspections du site. Plusieurs études complémentaires sont validées au cours de cette réunion, notamment pour l'amélioration des réseaux de surveillance de l'environnement (eau, air, sol). Pour répondre à une évolution des normes, la construction d'une butte, dès le lancement du projet Lucy, est envisagée en aval du barrage, afin d'améliorer la sécurité en cas d'épisode sismique exceptionnel. « C'est une opération qui doit être financée par Vale dans le cadre de la reprise » précise Denis Loustalet, le directeur hygiène et sécurité de Vale NC.

**Le jeudi 14 janvier, un collectif des salariés de la SLN, rejoint par quelques employés de Vale, manifestent leur inquiétude** devant le gouvernement pour alerter l'opinion publique sur la situation « d'extrême urgence » de la société. Quelques jours auparavant, le directeur général de la SLN, Guillaume Verschaeve avait alerté sur la situation de la société qui pourrait être placée en procédure de sauvegarde. L'inquiétude des salariés a semble-t-il été entendue par le Collectif Usine du Sud usine Pays, Daniel Goa indiquant lors du Rassemblement de Pwărăiriwā (Ponérihouen) que le collectif entendait assurer une meilleure cohérence dans les actions afin d'assurer l'approvisionnement de l'usine de la SLN.

**Lundi 18 janvier : la présidente de la province Sud, Sonia Backès,** présente aux élus membres de la mission pro-

vinciale d'information sur le devenir de l'implantation calédonienne de Vale, les travaux engagés afin de soumettre à l'assemblée de la province Sud la validation du projet de reprise du site par Prony ressources. Dans un communiqué, elle rappelle les différentes étapes du calendrier : le projet est tout d'abord examiné par le comité consultatif des mines, présidé par le président du gouvernement, puis par le Conseil des mines qui se réunira sous l'autorité du haut-commissaire. Cette proposition sera ensuite soumise à l'assemblée de la province Sud. En parallèle, le Comité d'information, de concertation et de surveillance sur les impacts environnementaux du site industriel de Goro se réunira afin d'examiner les modalités de mise en œuvre des sept études complémentaires qui ont été décidées lors de la table ronde du 12 janvier au haussariat. La présidente de la province Sud rappelle que l'exploitant dispose d'une concession minière, qui ne confère en aucun cas une propriété.



**Mercredi 20 janvier : Calédonie ensemble demande à l'État de nommer un médiateur** pour aboutir à un consensus pour la reprise de l'usine du Sud. Les responsables du parti s'inquiètent de la situation économique et financière de la SLN.

**Le même jour, la SLN sollicite auprès du tribunal de commerce l'ouverture d'une procédure de conciliation.** Une information annoncée le samedi 23 janvier par la télévision de service public. Cela signifie, selon le média, qu'un conciliateur doit être nommé pour trouver un accord entre l'entreprise et ses principaux créanciers. La procédure est prévue pour une durée de quatre mois, avec éventuellement un mois supplémentaire. Le placement de l'entreprise sous procédure de sauvegarde judiciaire est également envisagé si le contexte social de blocages perdure.

Réuni en assemblée générale le 23 janvier à Koohnê, le Palika évoque le troisième référendum ainsi que le dos-

sier de l'usine du Sud et les tensions qu'il engendre. Charles Washetine, porte-parole du Palika, rappelle que le modèle soutenu est celui mis en œuvre pour l'usine du Nord. Il souligne par ailleurs le fait qu'il est important de mesurer les actions afin de poursuivre dans le sens de l'ouverture prôné par le parti.

## Gérard Larcher, président d'un groupe sur la Nouvelle-Calédonie



Le président du Sénat, Gérard Larcher, saluant ici Paul Néaoutyine lors d'une visite à la pro-vice Nord, va présider lui-même un « groupe de contact » sur la Nouvelle-Calédonie. Un groupe dont la composition devait être dévoilée fin janvier et qui a pour objectif de faciliter le dialogue et d'apaiser les tensions dans le pays.

## La population consultée sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Jeudi 14 janvier, le haut-commissaire Laurent Prévost a présenté le dispositif de consultation de la société civile mis en place par l'État, à la demande du ministre des Outre-mer Sébastien Lecornu. Il s'agit de permettre à toute la population de s'exprimer sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie.

La consultation va s'organiser autour de cinq dispositifs visant à recueillir les contributions des différents acteurs de la société calédonienne. Une centaine de personnes sera interrogée en face-à-face avec un enquêteur. Mille Calédoniens représentatifs de l'ensemble de la population seront interrogés par téléphone. Une plateforme numérique va être mise en place, avec accès à une bibliothèque numérique. L'implication des maires sera sollicitée.

Plusieurs thématiques seront

abordées dans le cadre de cette consultation : indépendance et souveraineté au XXI<sup>e</sup> siècle, identité française dans le Pacifique, liens avec la France, défis climatiques et enjeux environnementaux, développement économique et répartition des richesses, place de la Nouvelle-Calédonie dans l'axe indo-pacifique.

L'ensemble des travaux fera l'objet d'une restitution, partagée avec les responsables politiques de Nouvelle-Calédonie, à la fin du mois de mars 2021. ■

## Devenir aide agricole de production végétale

Le CFPPA Nord propose une formation d'aide agricole de production végétale, financée par le gouvernement de Nouvelle-Calédonie qui se tiendra à Pouembout à partir du mois d'avril.

Cette formation de 3 mois, dont 3 semaines de stage (30 à 39h/semaine) vous permettra de maîtriser les techniques de production de fruits et légumes et les équipements (de la plantation à la récolte).

Ce premier niveau d'employabilité s'adresse à des demandeurs d'emploi sans diplôme, sortis du système scolaire depuis plus d'un an, ayant un projet de salariat dans le domaine agricole.

La formation débouche sur une attestation de compétences permettant d'inté-

grer des postes d'ouvrier de production maraîchère, de jardinier, d'aide agricole en exploitation agricole ou en pépinière.

Le métier requiert une bonne résistance physique pour travailler à l'extérieur tous les jours.

### Dates de la formation :

du 06/04/2021 au 08/07/2021  
Possibilité d'hébergement et de restauration sur place au CFPPA Nord à Pouembout.

Renseignements auprès de votre conseiller en insertion MIJ ou Cap emploi. ■

## Les routes mises à mal par les intempéries

Coupé parfois par les inondations, le réseau routier a été mis à rude épreuve par les pluies de la fin de l'année 2020 et de janvier 2021.

Au mois de janvier, un bout de route s'est affaissé au Nord de Pweevo (Pouébo), en bas du col d'Amos empêchant la circulation des bus, des engins et des poids lourds. (Photo FB) ■



# A propos de la vie chère

Saisie pour avis par le Gouvernement de Nouvelle-Calédonie, l'Autorité de la concurrence a rendu fin décembre son rapport sur la formation des prix des produits de grande consommation. Des paramètres qui expliquent la cherté de la vie en Nouvelle-Calédonie.

L'Autorité de la concurrence relève en préambule l'absence de définition réglementaire de la notion de « produits de grande consommation » et des disparités entre les opérateurs sur leur perception des produits entrant dans cette catégorie. Elle a donc choisi la centaine de produits compris actuellement dans les « boucliers-qualité-prix » dans certaines grandes surfaces. « Il convient de déconstruire l'idée selon laquelle il suffirait d'agir sur les prix pour lutter contre la vie chère » prévient le rapport, qui note toutefois « qu'il existe des facteurs réglementaires et comportementaux de renchérissement des produits de grande consommation, sur lesquels il serait possible d'agir afin de diminuer les écarts de prix constatés avec la métropole. » Les différents opérateurs de la chaîne d'approvisionnement ont été approchés.

## L'insularité, l'éloignement et l'étroitesse du marché calédonien

L'insularité, l'éloignement et l'étroitesse du marché calédonien entraînent inéluctablement des surcoûts d'approvisionnement et de distribution par rapport à la métropole, d'autant plus que les marchés ne sont pas concurrentiels.

La chaîne logistique d'importation s'organise très majoritairement par voie maritime (95% des importations).

La Nouvelle-Calédonie est desservie par neuf routes maritimes. Les lignes avec l'Europe représentent 45 à 50%



A la demande du gouvernement de Nouvelle-Calédonie, l'Autorité de la concurrence a étudié tous les paramètres qui entrent en compte dans la formation des prix des produits de grande consommation.

des volumes en container, 25 à 30% avec l'Asie et 20% avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Une dizaine d'opérateurs sont impliqués dans l'importation des marchandises, ce qui conduit à renchérir le prix d'achat des marchandises de 30 à 50% :

- Les tarifs des compagnies maritimes internationales, notamment sur la ligne directe depuis la métropole, semblent compétitifs par rapport à d'autres territoires pourtant plus proches. Les frais de fret maritime représentent entre 6 et 9% de la valeur d'achat de la marchandise importée. D'autres frais de départ s'ajoutent (empilage, palettes, frais de prestation du fournisseur...) qui peuvent varier entre 2 et 10% de la valeur d'achat de la marchandise. Les frais de fret peuvent monter jusqu'à 30% lorsqu'il s'agit de marchandises de faible valeur.
- Les prestations d'accostage sur le port autonome de Nouvelle-Calédonie sont globalement moins chères que dans la plupart des ports du Pacifique. Toutefois, les tarifs de la prestation de chaloupage, appliqués par une société dans le cadre d'une délégation de service public restent surévalués de 20% selon la dernière estimation de la Chambre territoriale des comptes de Nouvelle-Calédonie.
- Les tarifs des prestations d'accostage (manutention portuaire)

pratiqués par les 4 opérateurs s'avèrent extrêmement élevés, jusqu'à 87% plus chers que sur d'autres ports du Pacifique comparables. Toutefois, l'impact reste limité note le rapport, puisque la part des frais de manutention ne représentent qu'une part comprise entre 1 et 7% de la valeur de la marchandise.

- Les prestations des transitaires et commissaires en douane sont concurrentielles, les importateurs ayant toujours le choix des transitaires.
- Les prestations de transport routier sont concurrentielles en raison de l'existence d'un très grand nombre d'opérateurs.
- Le transport maritime intérieur et les prestations annexes conduisent à multiplier par 1,66 à 3,33 les frais de transport intérieur en raison d'un faible degré de concurrence entre les trois opérateurs présents sur ce marché.

## Un millefeuille de taxes

L'Autorité de la concurrence a également constaté l'existence d'un millefeuille de droits et taxes à l'importation qui renchérissent le coût des produits de grande consommation importés, malgré l'entrée en vigueur de la Taxe générale sur la consommation (TGC) en octobre 2018. De nombreuses taxes à l'importation ont été maintenues (taxe de soutien aux



L'éloignement engendre des coûts supplémentaires. 95% du fret arrive par voie maritime.

produits agricoles et alimentaires, taxe de régulation de marché, taxe de consommation intérieure sur les produits importés...)

Le rapport rappelle que les produits de grande consommation en provenance de l'Union européenne sont exonérés de droits de douane, la Nouvelle-Calédonie faisant partie des PTOM (Pays et territoires d'outre-mer), alors que les mêmes produits en provenance d'Australie ou de Nouvelle-Zélande y sont soumis. L'Autorité de la concurrence considère que si cette discrimination douanière au bénéfice des produits importés de l'Union européenne peut s'expliquer pour des raisons de coopération internationale, des importations depuis la zone Pacifique permettraient de réduire les coûts de transport (et donc les prix) et l'impact sur l'environnement.

Selon les factures transmises par les grossistes et les grandes surfaces alimentaires, le surcoût moyen pour un produit importé par voie maritime serait d'environ 30% pour les grossistes et de 46% pour les distributeurs en 2020.

L'acheminement par voie aérienne, par l'intermédiaire d'Air France, en situation de monopole de fait, est très limité et réservé aux produits ultra-frais ou de luxe, il renchérit leur prix d'achat de 250 à 400%.

### « Une économie sous serre »

Il existe une volonté politique ancienne de protéger l'agriculture locale contre l'importation de produits frais concurrents afin de maintenir une population agricole et d'améliorer le

taux d'autosuffisance alimentaire.

Depuis trente ans, les pouvoirs publics se sont également orientés vers la protection d'une industrie de production et de transformation locales. Cela s'explique par la taille restreinte des marchés.

« Ces choix politiques ont contribué à façonner le modèle d'économie atypique de la Nouvelle-Calédonie, qualifiée « d'économie sous serre » » note encore le rapport. « Les contraintes géographiques et démographiques du territoire couplées à ces mesures protectionnistes conduisent inévitablement à l'émergence de monopoles ou d'oligopoles de production locale, et à des prix des produits de grande consommation locaux structurellement élevés. »

### Les effets pervers du monopole de l'OCEF sur le prix de la viande

Créé en 1963, l'Office de commercialisation et d'entreposage frigorifique (OCEF) dispose d'un monopole d'importation et de commercialisation de la viande sur le territoire. Selon l'Autorité de la concurrence, ce monopole prive les grossistes et les distributeurs calédoniens de la possibilité de négocier directement des prix d'achat plus bas auprès des fournisseurs étrangers. Sa marge réglementaire étant fixe, l'Ocef n'a aucun intérêt, dans le système actuel, à rechercher des prix d'achat plus bas. Le monopole n'est d'ailleurs assorti d'aucune obligation pour l'Ocef de procéder à une mise en concurrence de ses fournisseurs étrangers pour garantir des prix d'achat compétitifs. Il n'incite pas par ailleurs les éleveurs



L'une des recommandations de l'Autorité de la concurrence est la suppression du monopole d'importation de la viande par l'OCEF qui se verrait confier un rôle de régulateur de la production locale de viande et sa commercialisation.

locaux à améliorer la qualité de leur viande.

La rigidité des prix de commercialisation de l'Ocef ne lui permet pas de vendre en deçà des prix fixés par arrêté du gouvernement.

« L'absence de réglementation des prix au détail de la viande locale et importée conduit à la réalisation de marges brutes particulièrement élevées de la part des boucheries, comprises entre 38 et 208%, entre le prix d'achat en gros et le prix au détail » mentionne encore le rapport. La conclusion de l'Autorité de la concurrence est assez sévère indiquant que « le monopole légal de commercialisation de l'Ocef annihile toute forme de concurrence sans pour autant contribuer efficacement à nourrir la population à prix bas et n'atteint son objectif d'autosuffisance alimentaire sur aucune catégorie de viande. »

### Des prix de fruits et légumes élevés

Dans un avis rendu en juillet 2018, l'Autorité de la concurrence a montré que la production locale de fruits et de légumes ne couvrait que 20% en volume et 50% en valeur des

besoins des Calédoniens.

« *Le système de protection de la production agricole locale et autres mesures de contingentement qui limitent par définition la concurrence, ne permettent pas d'améliorer sensiblement le taux de couverture dans la filière* » poursuit le rapport.

« *La gestion des quotas d'importation pose de nombreux problèmes* » souligne encore le rapport. « *Elle est fondée d'une part sur les déclarations des volumes de production locale qui ne sont pas contrôlées et d'autre part par une évaluation mensuelle des besoins d'importation des grossistes.* » Ce système contribue donc à la fixation des prix élevés, voire à des situations de pénuries de fruits et de légumes, analyse encore l'Autorité de la concurrence. « *L'introduction du bouclier-qualité-frais depuis le 1er octobre 2019 apparaît comme une mesure de protection du pouvoir d'achat des consommateurs qui mérite d'être saluée, mais ne suffit pas à lutter contre le niveau élevé des prix des produits locaux et des produits importés sous quota.* »

### Les grossistes omniprésents

L'étude menée auprès de distributeurs calédoniens montrent que tous, petits commerces et grandes surfaces (au moins 70 à 80% d'entre elles) passent par l'intermédiaire d'impor-



tateurs-grossistes, des intermédiaires qui appliquent une marge de 20 à 30% qui vient encore s'ajouter au coût. Le surcoût d'intermédiation peut aller jusqu'à 60% de marge pour certains produits.

« *Le recours aux importateurs-grossistes serait parfois incontournable pour s'approvisionner auprès de certains fournisseurs qui refusent les ventes directes aux distributeurs, en particulier pour certaines marques emblématiques telles que les biscuits Sao, la mayonnaise Kraft et le whisky Johnny Walker* » indique notamment l'Autorité de la concurrence.

### Les recommandations de l'Autorité

La structure émet plusieurs recommandations. Parmi celles-ci, l'organisation de la mise en concurrence sur le marché du transport maritime, le soutien des seules filières de pro-

duction locale considérées comme stratégiques, la suppression du monopole d'importation de l'Océan en lui confiant un rôle de régulateur de la production locale de viande et sa commercialisation. Elle conseille de réintroduire un mécanisme d'encadrement des prix maximum des fruits et légumes les plus consommés en Nouvelle-Calédonie pendant la saison sèche, de la sortie du champ jusqu'au détaillant. Enfin, elle recommande de favoriser les circuits courts, par la distribution de paniers de produits locaux frais par exemple. ■



La production locale de fruits et de légumes ne couvre que 20% en volume et 50% en valeur des besoins des Calédoniens.



## Une sculpture monumentale pour l'église de Kaala Gomen

Dominique Fleurot a offert une sculpture à l'église du village de Kaala-Gomen, un tabernacle en forme de case traditionnelle sculptée en une seule pièce. C'est la neuvième fois que le sculpteur amateur offre un tel cadeau à une église ou une chapelle depuis 2010.

Sculpté dans un tronc d'Albizia Lebbeck, bois joliment veiné, le tabernacle représente une case haute de 1,80 mètres qui pèse près de 200 kilos. Le socle a quant à lui été sculpté dans un arbre local mort et tronçonné au col Wilfrid sur la transversale Koné-Tiwaka. Cette partie de tronc pesant pas moins de 600 kilos, il a fallu faire appel à des engins de

levage pour le poser et le descendre de la benne d'un pick-up. Dominique Fleurot qui est aussi un botaniste amateur cherche à savoir quel est ce bois local, très dur et très dense. L'ensemble monté, socle, tabernacle et croix mesure 3,32 m de haut. Il a nécessité six semaines de travail, les soirs et les week-ends, pour être livré et béni le 3 octobre dernier. ■

# Une antenne mobile de l'Adie dans le Sud minier

Au mois de décembre, l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) a inauguré sa première agence mobile à Canala. A bord de son minibus, la conseillère Gabriella Wabealo se rend à la rencontre des promoteurs dans les villages et tribus du Sud minier de Canala à Kouaoua, à Waa Wi Luu (Houailou) et même à Thio.



Le jour de l'inauguration de la première antenne mobile, Alexandre Rutecki, directeur de l'Adie Nouvelle-Calédonie, a remercié les partenaires, et notamment le gouvernement de Nouvelle-Calédonie représenté par l'un de ses membres, Jean-Pierre Djaiwé. (Photo ADIE)

En janvier 2020, Gabriella Wabealo ouvrait l'antenne de l'Adie à Canala. Cette association qui accompagne les porteurs de projet est bien connue en province Nord. Elle permet notamment aux personnes qui n'ont pas accès au crédit bancaire de bénéficier de financements. Une année après l'ouverture de l'antenne, la conseillère Adie gère déjà les dossiers de 250 promoteurs en activité. La nouvelle antenne mobile doit permettre de se rapprocher encore de la population, d'être au plus près des habitants des tribus en particulier.

## Un bureau équipé

Le 17 décembre 2020, le directeur de l'Adie Nouvelle-Calédonie a été accueilli à la mairie de Canala où il a présenté cette initiative en présence des partenaires. Jean-Pierre Djaiwé, membre du gouvernement avait notamment fait le déplacement. L'Adie a reçu des aides du secteur privé et

une participation financière spécifique du gouvernement au titre du Plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance.

Installée dans un minibus, l'antenne mobile permet de déplacer un bureau avec tout son matériel : une imprimante, un scanner, l'accès à la télé-

phonie mobile. « *Cela me permet de constituer le dossier sur place* » souligne Gabriella Wabealo. Environ 30% des projets concernent les secteurs de l'agriculture et de la pêche.

L'ambition de cette antenne mobile est de pouvoir faire une présentation en groupe dans la matinée et d'avancer sur les dossiers dans la foulée.

Au mois de janvier, le programme des tournées de l'Adie comme beaucoup d'activités dans le Nord, a été perturbé par les pluies et les inondations.

## Avec le soutien des bénévoles

Dans chaque commune, la conseillère peut compter sur le soutien d'un bénévole. « *Je m'appuie sur eux pour faire le planning car ils connaissent bien le terrain. Ils m'aident également à identifier les bonnes zones pour s'implanter.* » Le minibus donne une certaine visibilité au service. « *Cela suscite la curiosité, je m'en rends compte !* » ■



Gabriella Wabealo, qui a travaillé pendant cinq ans comme animatrice à l'association Wake Chaa à Canala, est depuis un peu plus d'une année conseillère Adie dans la commune. Elle est en charge de la nouvelle agence mobile pour le Sud minier. (Photo DR)

# Un jeune chef de centre NMC à Ouaco

Originaire de Koumac, Yann Gastaldi a intégré la NMC depuis trois ans, de retour de Nancy où il a suivi une formation d'ingénieur géologue grâce à Cadres avenir. Il est aujourd'hui chef de centre à Ouaco.

**A**u pied de la mine où sont désormais regroupés les bureaux de la NMC, le temps est maussade, avec des pluies abondantes en ce début janvier, mais cela n'empêche pas Yann Gastaldi de conserver un large sourire. « La pluie permet de remplir tous les bassins dont nous disposons pour stocker de l'eau » explique le chef de centre de Ouaco. « En période sèche, nous avons besoin de beaucoup d'eau pour lutter contre la poussière... » En bord de mer, le minerai déjà préparé sur la mine est stocké sur une large plateforme, avant le chargement sur les minéraliers en direction de la Corée ou de la Chine vers les entreprises dans lesquelles la SMSP détient des participations majoritaires. « Nos clients ont des exigences notamment en termes de teneur en nickel, granulométrie et taux d'humidité du minerai... La bonne gestion de l'humidité est l'une de nos obligations, notamment pour la sécurité des minéraliers. Nous avons la chance d'avoir l'une des plus grandes plateformes de séchage. Satisfaire nos clients est notre priorité... »

## Envie d'apporter sa contribution

En poste depuis deux ans et demi à la NMC, Yann Gastaldi a pris la direction du centre de Ouaco en octobre 2019. « Comme beaucoup, j'ai débuté dans le secteur de la mine en 2005 par un Deust Géosciences, après un bac scientifique au lycée Antoine Kela de

Poindimié. J'ai ensuite travaillé pendant huit ans à la SLN, notamment comme technicien géologue. Pendant les cinq dernières années, j'étais en poste sur le site de Tiébaghi. La mine, c'est une affaire familiale ! Cela fait trois générations que nous sommes dans le monde minier, mon grand-père travaillait à l'Étoile du Nord... »

L'envie de changement et le souhait d'apporter sa contribution au développement du pays a amené Yann Gastaldi à reprendre des études. Il saisit alors l'opportunité offerte par Cadres avenir pour partir avec sa compagne et son premier enfant à Nancy où il intègre la prestigieuse école de géologie, l'ENSG pour École Nationale supérieure de Géologie. « La formation est assez difficile mais la maturité fait la différence. On sait pourquoi on est là... Cadres avenir nous prépare dans ce sens avant et nous accompagne pendant la formation. On peut bénéficier d'aides, de cours de soutien... »

Les trois années d'études d'ingénieur se terminent pour Yann Gastaldi par un stage de six mois à la Dimenc, la Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de la Nouvelle-Calédonie. « C'était enrichissant et intéressant de découvrir la partie réglementaire. C'est important maintenant pour mon activité de chef de centre. »

Diplôme d'ingénieur en poche, Yann Gastaldi est embauché par la NMC, d'abord comme responsable des tâcherons puis comme responsable géologue sur le site de Ouaco. Il est



Originaire de Koumac, Yann Gastaldi a intégré la NMC au retour de ses études d'ingénieur géologue à Nancy. Une reprise d'études permise par Cadres avenir.

alors recruté par Jean-Yves My, le chef de centre, qu'il remplace ensuite à la tête du centre de Ouaco à partir du 1er octobre 2020. Jean-Yves My est désormais en charge de la direction de la sous-traitance et de l'intégration économique à la NMC.

## Le goût du management

Quelque 210 personnes travaillent sur le site de Ouaco... « Être chef de centre, cela demande des compétences managériales et sociales auxquelles la formation, qui aborde tous les aspects techniques, ne nous prépare pas. Je me suis découvert de l'intérêt pour tout cela ! Le management évolue en fonction des gens avec qui on travaille. Et ce qui fait l'intérêt de la tâche, ce sont les difficultés ! » Yann Gastaldi apprécie la confiance que lui a accordée la NMC,

## A Kouergoa

Comme plusieurs centaines de salariés du groupe, Yann Gastaldi s'est rendu le 28 novembre 2020 à Kouergoa, entre Thio et Boulouparis, sur le site du crash de l'hélicoptère, pour rendre hommage à l'équipe de direction de la SMSP disparue il y a vingt ans. Parmi les victimes, son grand-cousin Jean-Pierre Gastaldi, directeur technique. Le chef de centre de Ouaco a été impressionné par le respect exprimé pour les responsables de la société, même vingt ans après leur disparition.



## NMC

Nickel Mining Company (NMC) est la co-entreprise créée entre Posco, producteur coréen d'acier et la SMSP, une co-entreprise basée en Nouvelle-Calédonie qui est en charge d'approvisionner l'usine de Gwangyang en minerai de nickel. Elle est détenue à 51% par la SMSP.

il en ressent de la fierté. Dans le centre minier, l'ambiance est sereine, constate le responsable, avec des gens qui portent de l'intérêt à leur travail. « *J'apprécie l'engagement de tous, avec une motivation toujours aussi importante, à tous les niveaux.* »

Les volets hygiène-sécurité-environnement du travail sont essentiels aux yeux de Yann Gastaldi. « *Cela conditionne les relations sociales. Nous avons des réunions avec l'ensemble des strates hiérarchiques pour faire remonter les questions. Nous travaillons également avec les organisations coutumières et les riverains.* » La gestion des ouvrages de protection de l'environnement est sous-traitée à une entreprise locale, la société Jana. « *Nous fixons la feuille de route et assurons le suivi...* » Le roulage est également sous-traité, tout comme le chargement des minéraliers.

Pour le chef de centre, lui-même métis, de mère kanak, le métissage est ce qui fait la richesse des relations. « *C'est ce qui fait grandir. Tu comprends les valeurs de chacun, tu réalises que les points importants ne sont pas les mêmes pour tous.* » Yeux clairs et cheveux crépus... « *Je suis le résultat du vivre ensemble !* » souligne-t-il avec un sourire. Un vivre ensemble qui n'est, de son point de vue, jamais acquis. « *C'est quelque chose qu'il faut travailler !* » ■



Coutume des salariés du groupe SMSP aux autorités coutumières de Kergoua le 28 novembre 2020, vingt après la disparition des directeurs dans un crash d'hélicoptère.

## Entrepreneurs d'un jour...

Le 15 novembre 2020, des jeunes de 6 à 17 ans ont testé, dans les trois provinces, leurs aptitudes à la création d'entreprise. Une première édition des « *rendez-vous des petits entrepreneurs* » organisée par la CCI et ses partenaires qui a rencontré du succès aussi dans le Nord, à Kooehnê et à Poindimié.



Le public était au rendez-vous... Sur chaque site, plusieurs prix ont été décernés : meilleur chiffre d'affaires, produit ou service le plus innovant, meilleure communication, prix du public. Celui-ci est revenu à Kooehnê à la classe de CE2 de l'école Léonie Avril de Pouembout avec son projet « *Les p'tits entrepreneurs de Noël* ». La « *Clis des rêves* », de son côté, s'est vue décerner le « *Prix honorifique établissement scolaire* ». (Photo CCI)



Inaya et Giovanni ont fait le déplacement de Kooehnê jusqu'à Lifou pour présenter leur entreprise de création de jeux vidéo. Grâce au soutien de sponsors, ils ont pu venir avec des ordinateurs portables afin que les enfants de Lifou puissent tester leurs jeux. Un succès ! Ce projet a été réalisé dans le cadre de leur cursus mené avec la Hattermer Académy. Une structure qui propose un enseignement à distance pour les enfants à haut potentiel. (Photo K. Maurel)



A Poindimié, vingt-cinq petits entrepreneurs représentant douze sociétés d'un jour ont participé à cette initiative, faisant preuve de créativité. (Photo CCI)

# A propos de la santé des jeunes

Faire un point complet des comportements de santé des jeunes calédoniens scolarisés, tel est l'objectif du Baromètre santé Jeunes dont les résultats ont été publiés en décembre par l'Agence sanitaire et sociale de la Nouvelle-Calédonie. Il permet notamment de mesurer des évolutions et de faire des comparaisons avec la métropole et d'autres États ou territoires insulaires du Pacifique.

Selon les premières analyses, la jeunesse calédonienne s'estime globalement « en forme », avec une activité physique régulière et de bonnes habitudes comme le brossage régulier des dents : 55% des jeunes interrogés se brossent les dents plusieurs fois par jour, contre 45% en 2014.

23% pratiquent une activité sportive en dehors du cadre scolaire, contre 9% en 2014. Avec ce score, les jeunes Calédoniens arrivent en tête à l'échelle du Pacifique.

63% des jeunes qui ont eu des rapports sexuels ont utilisé un préservatif lors de leur dernier rapport : en métropole, ils sont 76%, mais 50% dans les autres pays du Pacifique.

## Le soutien des familles est essentiel

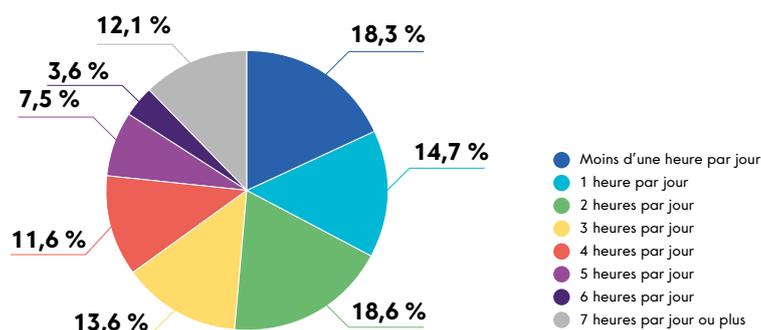
82% des jeunes interrogés ont déclaré apprécier l'école, contre 65% en métropole. Les jeunes se sentent davantage soutenus par leurs parents en 2019 qu'en 2014. « C'est une amélioration importante car il y a une véritable corrélation entre avoir une bonne relation avec ses parents et ne pas consommer de drogues, avoir une meilleure alimentation ou une meilleure santé mentale » souligne le docteur Pascale Domingue-Mena, responsable de l'étude.

Comme en 2014, un peu plus de 30% des jeunes interrogés consomment des boissons sucrées tous les jours. L'étude met également en évidence des habitudes alimentaires éloignées des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (en particulier en ce qui concerne la consommation de fruits et de légumes).

Deux tiers indiquent passer plus de deux heures par jour devant un écran, ce qui va au-delà des recommanda-

## Nombre d'heure(s) par jour passé assis, pendant le temps libre, devant un écran chez les 10-18 ans (n=3 433)

Baromètre Santé Jeune 2019. ASS-NC



tions internationales.

29% des jeunes interrogés ont fumé du tabac au cours des trente derniers jours. C'est le taux le plus important du Pacifique pour les 13-18 ans. 27% ont consommé de l'alcool au cours des trente derniers jours, ils étaient 42% en 2014. A Wallis, 35% déclaraient avoir bu de l'alcool dans le mois précédent, et 43% des 13-18 ans en Polynésie française.

14% des adolescents interrogés indiquent avoir subi des violences physiques : 47% par une personne de leur âge, 40% par un membre de leur famille et 10% par leur petit copain ou petite copine.

Plutôt inquiétant, 10% des jeunes déclarent en 2019 avoir fait une tentative de suicide. Ils étaient 7% en 2014.

La consommation de produits psychoactifs est répandue : 40% pour l'alcool et 14% pour le cannabis. 49% des jeunes ont expérimenté le tabac.

Un mal-être est exprimé par 6 à 10% des jeunes interrogés.

Après cette étude, l'étape suivante est la mise en place de groupes de réflexion avec les différents partenaires

autour de thématiques particulières telles que le climat scolaire, les addictions, la violence, la parentalité ou encore la santé sexuelle. Des groupes chargés de faire des propositions pour faire évoluer les choses... ■

## Mettre en évidence des problèmes de santé publique

Après une première enquête en 2014, l'Agence sanitaire et sociale de Nouvelle-Calédonie a relancé en 2019 la réalisation d'un « Baromètre santé jeunes », étude qui mesure les comportements, attitudes, perceptions et croyances liés aux prises de risque et à l'état de santé : addictions, comportement sexuel, pratique d'une activité physique, dépistage des cancers, nutrition, douleurs, consommation de soins, insomnie, dépression... Cette étude centrée sur les jeunes Calédoniens scolarisés de la sixième à la terminale permet de mettre en évidence certains problèmes de santé publique et leur évolution dans le temps. Elle facilite l'analyse des déterminants de santé afin d'adapter les programmes de prévention en Nouvelle-Calédonie.

La collecte des données a eu lieu sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 27 septembre 2019, auprès d'un échantillon aléatoire de la population des jeunes scolarisés dans le second degré, soit 1526 jeunes de 10 à 18 ans.

# Tribunal civil : comment faire exécuter une décision

Une décision de justice vient d'être rendue en votre faveur par le tribunal civil. Comment la faire exécuter ? Les étapes à suivre...

Le tribunal civil prend des décisions concernant les affaires familiales (comme la résidence d'un enfant au domicile d'un des parents) ou tout autre type de contentieux relevant de la juridiction civile (affaires de voisinage, servitude, assurances...). Il peut s'agir également d'intérêts pécuniaires (dettes ou créances).

Une décision a été rendue en votre faveur, voici les étapes à suivre pour la faire exécuter :

1. Le jour où le tribunal prononce le délibéré, la décision est envoyée aux parties ou à leur conseil (leur avocat). Il convient d'en prendre connaissance pour savoir si la décision convient à la partie intéressée.

2. Il y a alors deux solutions : si la décision est positive, il convient de la faire signifier, c'est-à-dire d'en informer la partie adverse par huissier pour pouvoir éventuellement la faire exécuter.

Si la décision ne correspond à celle qui était attendue, l'appel est toujours possible. Faire appel signifie que l'affaire sera jugée une nouvelle fois.

La partie adverse peut aussi faire appel. Le délai est d'un mois en principe, un mois et demi pour les personnes résidant hors Nouméa.

3. S'il n'y a pas eu appel ou que le délai d'appel est expiré, il est d'usage de réclamer le règlement des sommes dues à l'autre partie. La première possibilité est de lui envoyer un courrier recommandé en joignant la décision et en pré-



cisant les sommes dues ou, le cas échéant, de s'adresser directement à son avocat.

Dans certains cas, la décision peut être exécutoire avant l'expiration du délai d'appel. C'est notamment le cas s'agissant des affaires familiales, pour le paiement des pensions alimentaires par exemple.

4. A défaut d'exécution par l'autre partie des obligations mises à sa charge par le Tribunal, vous pouvez saisir un huissier de justice pour faire exécuter la décision.

L'huissier pourra effectuer une saisie sur salaire du débiteur s'il travaille, ou une saisie de ses comptes bancaires personnels en Nouvelle-Calédonie. Les saisies de biens mobiliers ou immobiliers sont également possibles même si elles sont plus rares car plus complexes et plus onéreuses à mettre en œuvre.

## A noter

Certaines décisions peuvent assortir l'obligation de faire d'une astreinte. Cela signifie que le retard d'exécution générera des frais qu'il conviendra de liquider devant le juge qui a prononcé l'astreinte.

5. Le recours à l'huissier peut engendrer un coût, renseignez-vous sur votre droit à l'aide judiciaire.

**Rubrique proposée par Maître Samuel Bernard Avocat à la Cour. 47.30.37. Koné**

## A propos des pensions alimentaires

Concernant le cas du non-paiement des pensions alimentaires, il y a deux actions possibles qui peuvent se cumuler :

- déposer plainte pour abandon de famille si le débiteur n'a pas payé pendant au moins deux mois la pension alimentaire
- saisir un huissier : la procédure de paiement direct permet d'obtenir le paiement auprès d'un tiers (employeur, banque...). Il est possible d'engager cette procédure dès que le premier versement n'a pas eu lieu à la date prévue. Une fois lancée, cette procédure est applicable aux impayés des six mois précédents son engagement et à l'ensemble des impayés à venir.

## Dispensaires

Dau ar (Bélep)	47 75 80
Canala	47 75 60
Hienghène	47 75 00
Kaala Gomen	47 75 70
Koohnê	47 72 50
Népoui	47 74 40
Ouégoa	47 74 80
Urgences CHN Pwêdi Wiimiã	42 66 66
Pwârâiriwã (Ponérihouen)	47 75 30
Pweevo (Pouébo)	47 74 90
Pum (Poum)	47 74 70
Poya	47 74 30
Tuo-cêmuhi (Touho)	47 75 10
Vook (Voh)	47 74 60
Urgence CHN Koumac	42 65 15
Waa-Wi-Luu	47 75 40

## Sages-Femmes libérales

Koohnê - Logie Karine	42 39 47
Koohnê - Frédérique Klein	52 75 16
Koumac - Raymond Sylvaine	47 53 08
Poindimié - Élodie Marnas	71 49 80

## Médecins libéraux

Koohnê - Dr Schlumberger	42 33 88
Koohnê - Dr Taleb	47 56 00
Koumac - Dr Forcin	47 58 55
Dr Roth-Heitz / Dr Giraud	47 57 58
Pouembout Centre médical Val Nindiah	
Dr Castel-Bawa	47 13 14
Dr Tarpinian cardiologue	47 33 99
Poya - Dr Baecke	42 53 83
Pwêdi Wiimiã - Dr Genevois	42 36 36
Pwêdi Wiimiã - Dr Kiener	42 72 18
Voh - Dr Plantegenet Patrice	42 34 32
Waa-Wi-Luu - Dr Nonnon	42 36 00

## Infirmiers libéraux

Koohnê - JM Carre	47 35 46 / 78 13 14
Koohnê - Thierry Giraud	84 98 10
Koohnê - Laurence Pidoux	91 09 28
Koohnê - Nora Rossetto	99 10 67
Pwêdi Wiimiã	42 33 00 / 42 44 00 / 47 17 97
Waa-Wi-Luu	42 53 02

## Dentistes

Cabinet dentaire de Koohnê	47 38 88
Koumac	47 67 40 / 47 62 76
Pwêdi Wiimiã	42 74 14
Pwêbuu	47 36 47

## Pharmacies

Hienghène	47 30 30
Kaala Gomen	42 32 00
Koohnê	47 21 62
Koumac	47 59 60
Ouégoa	42 78 74
Pouembout (Mutualiste)	47 32 17
Pouembout (Pharmacie de)	41 94 41
Pwêdi Wiimiã	42 72 66
Pwârâiriwã	42 78 00
Poya	47 10 81
Tuo-cêmuhi	42 80 00
Vook	42 48 01
Waa-Wi-Luu	42 50 50

## Kinésithérapeutes

Hienghène	47 14 14
Koohnê	47 31 71
Koumac	47 62 47 / 42 70 70
Pwêdi Wiimiã	42 43 03
Pwârâiriwã	42 70 15
Poya	42 54 16
Tuo-cêmuhi	47 14 14
Vook	47 27 23
Waa-Wi-Luu	42 48 42

## Orthophoniste libérale

Koohnê - Pauline Gautier	87 60 97
Pwêdi Wiimiã - Caroline Hermann	54 31 13
Pwêdi Wiimiã - Marie Haas	91 91 77

## Orthoptiste

Koohnê - Catherine Devillers	79 84 23
------------------------------	----------

## Ostéopathe DO

Touho/Poindimié - Sylvain Dorien	47 14 14
----------------------------------	----------

## Psychologue libérale

Pouembout - Fanny Sigal	77.89.49
-------------------------	----------

## > Santé

# Bien démarrer l'année scolaire

Dans quelques semaines, nos enfants auront repris le chemin de l'école, certains avec plaisir, d'autres moins. Ce n'est pas facile de reprendre le rythme de l'école après deux mois de grandes vacances. Comment faire pour que cette année scolaire démarre bien ? Voici quelques conseils :



Bientôt la rentrée scolaire ! Parmi les conseils pour repartir d'un bon pied, celui de prendre un bon petit déjeuner...

### 1. Ne pas se coucher trop tard pour être bien reposé en début de journée

Les enfants ont besoin de dormir plus que les adultes, surtout en période scolaire où les journées sont longues et fatigantes. Pour bien démarrer le matin, l'enfant a besoin de dormir suffisamment longtemps. En moyenne, les enfants à l'âge de la maternelle ont besoin de 11 à 12 h de sommeil chaque nuit, les enfants à l'âge du primaire de 10 à 11h, les collégiens et lycéens de 8 à 10h. Il est donc nécessaire, le soir, **d'envoyer les enfants se coucher**, même s'ils préféreraient veiller un peu plus longtemps avec les grands (surtout les ados). **Il faut absolument éviter de les laisser s'endormir tous les soirs devant la télé**, car les programmes du soir ne sont pas adaptés à leur âge. De plus, le sommeil sera de meilleure qualité si l'enfant s'endort « sans télé ». Une idée simple : **proposer à l'enfant de lire un livre avant de s'endormir**. La lecture est une activité calme bien adaptée à ce temps de transition entre les activités de

la journée et le sommeil. Chez le jeune enfant, cela peut aussi être l'occasion d'un moment de câlins et de complicité avec papa ou maman.

### 2. Prendre un bon petit déjeuner

Le petit déjeuner est l'un des repas importants de la journée, pour les enfants de tout âge : après une nuit de sommeil, notre corps a besoin de prendre des forces pour avoir l'énergie nécessaire à toutes les activités de la journée. Sans petit-déjeuner, l'enfant va obligatoirement avoir une grande fatigue à partir de 9 ou 10 h du matin. Cette fatigue sera due au manque de réserve d'énergie. Elle aura pour conséquences une diminution de la concentration en classe, des difficultés à comprendre les nouvelles leçons, une perte de l'attention et de la motivation... Un bon petit-déjeuner permet d'être en forme et de mieux travailler. Ceci est vrai pour les jeunes enfants, mais aussi pour les adolescents qui sont en pleine croissance. Ne pas laisser les collégiens partir le matin le ventre vide !

### 3. Consacrer un peu de temps à chaque enfant à son retour de l'école

Les enfants passent de longues journées à l'école, qui est un de leurs lieux de vie très différent de leur milieu familial. Pour s'intéresser et être motivé par l'école, les enfants ont besoin de sentir que leurs parents s'intéressent à ce qu'ils y vivent, à ce



qu'ils apprennent. C'est pourquoi **il est important d'échanger avec les enfants à propos de leur journée passée à l'école** : qu'est-ce que tu as appris aujourd'hui ? as-tu bien travaillé ? est-ce que tu trouves que c'est difficile ? as-tu des copains dans ta nouvelle classe ? la nouvelle maîtresse a-t-elle l'air gentille ? Montre-moi les devoirs que tu as à faire pour demain...

Il est aussi important pour l'enfant que la maîtresse et les parents se rencontrent de temps en temps. D'où **l'importance d'aller aux réunions de rencontre proposées par l'école chaque trimestre**. Si l'enfant voit que parents et maîtresse échangent régulièrement à son sujet, cela le motivera à bien travailler. ■

Rubrique proposée par Par Valérie Armbruster, pédiatre du centre mère-enfant.

Le Centre Mère Enfant dispose de deux antennes dans le nord, l'une à Poindimié (42 72 33), l'autre à Koumac (47 63 70).

### Que donner à nos enfants au petit-déjeuner ?

De nombreux aliments peuvent être donnés au petit-déjeuner.

#### Une boisson

Elle apporte au corps l'eau dont il a besoin, surtout en saison chaude :

- **Du lait** (boisson idéale au petit déjeuner car apporte tout ce qui est nécessaire : hydratation, énergie, calcium, ...)
- **De l'eau**
- **Une tisane**

Ne pas donner thé et café car ce sont des excitants auxquels il ne faut pas habituer les enfants.

Ne pas donner de boissons sucrées en bouteille (trop sucrées, elles coupent l'appétit).

#### Des sucres lents

Il faut choisir au moins un aliment qui donne de l'énergie pendant toute la matinée (les sucres lents), par exemple :

- **du pain, des Saos** (avec du beurre et/ou de la confiture)
- **des céréales**
- **du riz** (restant du plat de la veille)

#### Des vitamines

On peut compléter avec un aliment qui amène des vitamines

- **un fruit frais**
- **un jus de fruit frais**

## Le geste du mois

## Eco Citoyen !



CENTRE  
D'INITIATION À  
L'ENVIRONNEMENT

### RÉDUIRE NOS DÉCHETS, POURQUOI ?

Produire moins de déchets, c'est préserver les matières premières utilisées dans la fabrication des objets. C'est aussi limiter les émissions de gaz à effet de serre et agir sur le réchauffement climatique. **PROTÉGEONS LA PLANÈTE !**

Il y a 40 ans, nos parents produisaient deux fois moins de déchets qu'aujourd'hui. Les emballages et le jetable ont peu à peu envahi notre monde. Ses ressources ne sont pourtant pas infinies. **ÉCONOMISONS-LES !**



Réduire ses déchets, cela signifie mieux consommer et moins gaspiller. **C'EST DONC BON POUR NOTRE PORTE-MONNAIE !**

**ENSEMBLE, METTONS NOS POUBELLES AU RÉGIME !**

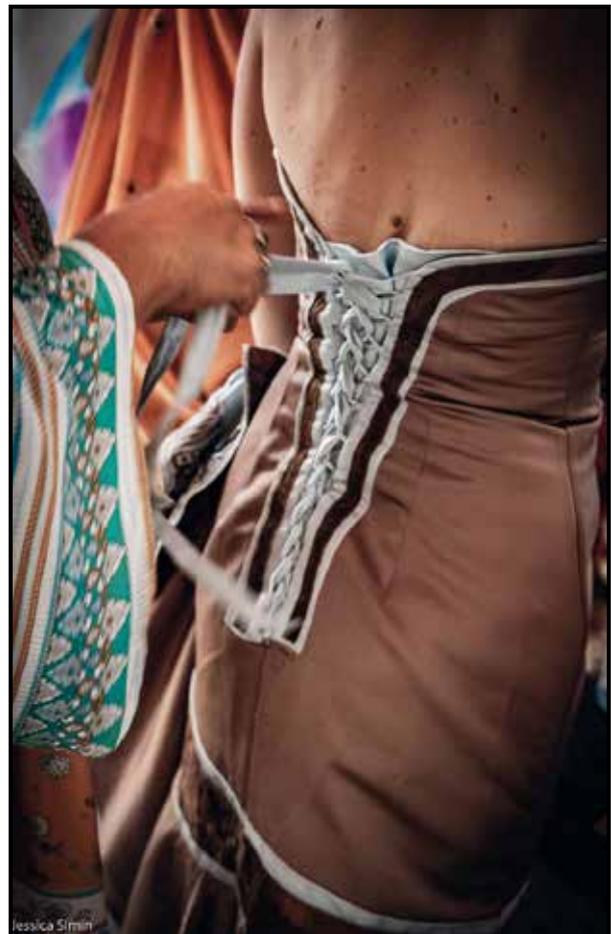
### AU LIEU DE JETER, JE REVENDS, JE DONNE OU JE RÉPARE

GESTE N°  
**2**

REVENDRE,  
DONNER OU RÉPARER,  
C'EST **13 KG** DE DÉCHETS  
JETÉS EN MOINS  
PAR AN ET PAR  
PERSONNE

C'est cassé ? Ça peut peut-être s'arranger. J'ai le réflexe de réparer ou de faire réparer mon mobilier, ma cafetière, mes appareils électroménagers... au lieu de toujours les racheter neufs. Pour prolonger la durée de vie de mon matériel ou de mes meubles, je les entretiens régulièrement. Et ceux qui ne me servent plus, je les donne ou je les revends, ils peuvent encore être utiles !







# Le Pacifique vibre devant son objectif

Photographe professionnelle installée à Kohnê, Jessica Simin est régulièrement sollicitée pour immortaliser des instants festifs ou tirer des portraits de famille. Membre actif de l'association Pacifik Vibrations, structure qui accompagne les créateurs et artisans d'art, elle contribue à travers son regard à mettre en valeur les talents.

**E**n 2020, l'association Pacifik Vibrations a été lauréate des Nickel de l'Initiative de la SLN. Trésorière du collectif, Jessica Simin suit pas à pas, appareil photo à la main, la vie de cette jeune association qui accompagne des créateurs dans différents domaines : la mode, la création musicale, la danse... La jeune femme, qui a déjà photographié les modèles d'Annie

Diéméné d'Hadda création, couturière choisie pour représenter la Nouvelle-Calédonie lors de la London Pacific fashion week, pourrait même être du voyage en Angleterre, si la situation sanitaire le permet... En attendant, elle se réjouit de recevoir dans son studio des couples, des familles, des femmes enceintes... qui apprécient sa convivialité et sa créativité.

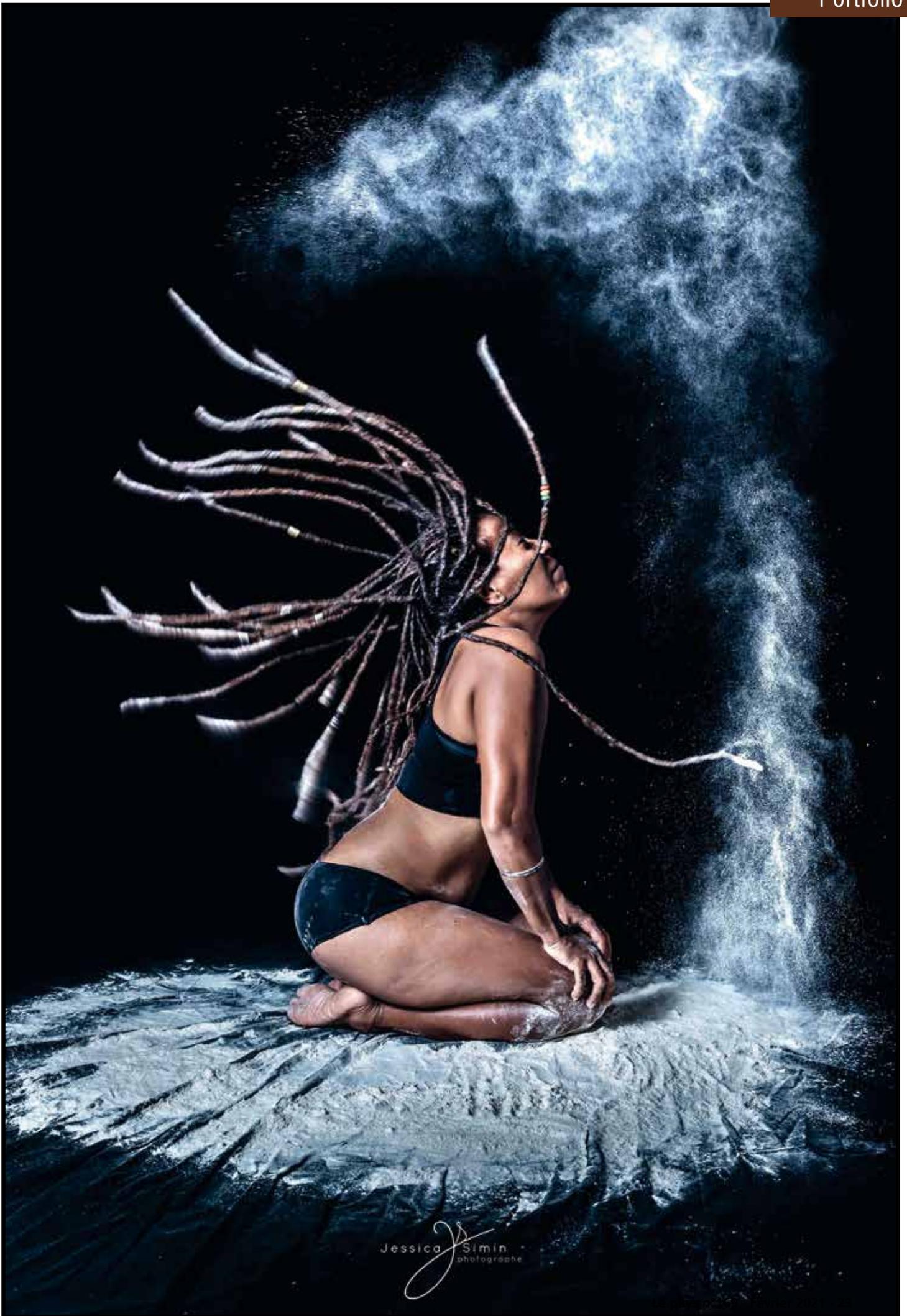




©Jessica Simin



©Jessica Simin





Le club Les P'tits picots a proposé cet été des formations « aisance aquatique » et « j'apprends à nager », deux dispositifs de la Fédération française de natation financés en grande partie par l'Agence nationale du sport, avec le soutien de la province Nord. Des dispositifs qui visent à démocratiser la pratique de la natation.

## Tous nageurs

Comme l'été dernier, le club Les P'tits picots a proposé pendant l'été des stages d'apprentissage de la natation au centre aquatique provincial de Pouembout. Des enfants des villages de la zone et des tribus ont profité de ces dispositifs de la Fédération française de natation, avec le soutien financier de la province Nord.

**L**undi 21 décembre : de bon matin, ce sont les enfants de 4 à 6 ans qui sont accueillis au centre aquatique provincial à Pouembout. « Aisance aquatique » est le nom de ce dispositif mis en place par le club Les P'tits picots avec ses deux maîtres-nageurs, Pierre Gossuin et Jérôme Nicolas et sa surveillante de baignade, Maryline Janisel. Un club qui tout au long de l'année dispense des cours de natation aux enfants et aux adultes (voir encadré).

Il s'agit d'un dispositif de la Fédération française de natation financé en grande partie par l'Agence nationale du sport, avec le soutien de la province Nord. Chaque séance dure 45 minutes.

Les plus petits apprennent à se familiariser avec la nage en piscine, découvrent pour certains la flottaison, et apprennent la propulsion. Certains enfants sont déjà nageurs, d'autres non. Les niveaux sont divers...

La séance se termine par un petit goûter avant l'arrivée du groupe des plus grands, les 6-12 ans qui bénéficient eux du dispositif « J'apprends à nager ». Là encore, il s'agit d'appréhender la flottaison et la propulsion. Le programme est aussi d'apprendre deux nages codifiées : le crawl et le dos crawlé. En fin de session, chaque enfant fait un aller-retour dans le grand bassin de 25 mètres, 25 mètres en crawl et 25 mètres en dos crawlé. Les parents ont été conviés à admirer les progrès de leurs enfants, qui se voient décerner chacun une attestation de stage.

### Un groupe en provenance de Netchaot

Chaque jour, les enfants bénéficient de deux séances de quarante-cinq minutes d'apprentissage et de trente minutes dans la zone ludique avec

ses fameux toboggans. La journée est entrecoupée d'un pique-nique tiré du sac et de jeux sous les farés en contrebas des bassins.

Un groupe d'enfants de la tribu de Netchaot est accompagné par une maman de la tribu. Les enfants sont enthousiastes, à tel point qu'une deuxième semaine de stage est prévue. S'agissant d'un groupe constitué, le club assure le transport en faisant appel à un transporteur. Il donne ainsi un coup de pouce pour l'accès à tous de la natation au centre aquatique provincial...

Certaines semaines, les éducateurs sportifs du Plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, Mélissa Sanmoestanom pour la commune de Koohnê et Hérold Saint-Prix pour Poya-Népoui accompagnent à leur tour des enfants de leurs communes, du village et des tribus... L'accès à la natation pour tous est en effet l'une des ambitions de ces



Les enfants ont appris les nages codifiées comme le crawl. (Photo Les P'tits picots)

## Tout au long de l'année

Dix sessions organisées pendant six semaines d'été, trois cents enfants concernés : les stages ont aussi pour objectif de faire connaître les activités proposées par le club Les P'tits picots au centre aquatique tout au long de l'année : cours de natation ouverts à tous à partir de 3 ans, cours « *Nager forme santé* », activité bébé nageur à partir de 6 mois, cours pour les futures mamans et « *initiation aquaphobie* » pour les personnes qui ont peur de l'eau.

Les P'tits picots animent également un club de waterpolo (hommes et femmes).

Le club est présidé par Patrice Viassone.

### Pour tout renseignement :

Tél. : 70.12.17

Lesptitspicots@gmail.com

Il existe également une page FB.

## Budget

Le budget du club Les P'tits picots provient de subventions de la province Nord et des communes de Pouembout, de Koohné et de Poya ainsi que des cotisations de ses adhérents, qui étaient au nombre de 274 en 2020. Le club est à la recherche de mécènes. « *Il existe des solutions pour défiscaliser vos dons* » assurent les encadrants du club.

dispositifs. Les enfants sont heureux de découvrir une nouvelle activité, pour certains d'apprendre à nager, pour d'autres de se perfectionner... Un enfant qui avait peur de l'eau le lundi a été en mesure de montrer le vendredi après-midi, qu'il savait désormais plonger et faire quelques mètres dans l'eau tout seul ! Une grande satisfaction pour lui-même et tous les encadrants... ■

## Des vacances sous la pluie

Les intempéries abondantes du mois de janvier ont contraint les organisateurs de centres de vacances à faire preuve d'imagination et d'élaborer des « *plans B* ». Quelques moments choisis...



Avec l'association Les cocos de Pouembout, les enfants sont partis en voyage malgré la fermeture des frontières : voyage dans le temps, voyage dans l'imaginaire... A vélo pour certains ! (Photo Les cocos VKP)



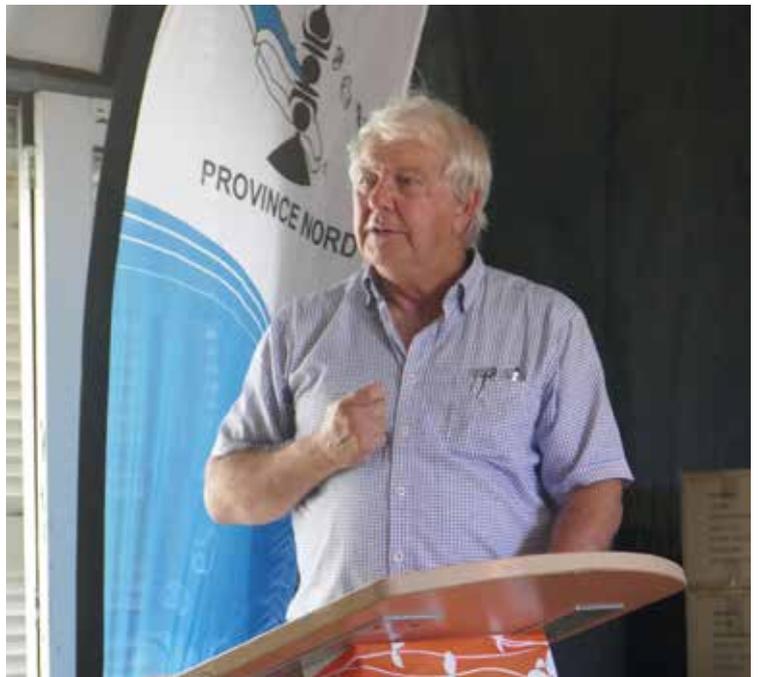
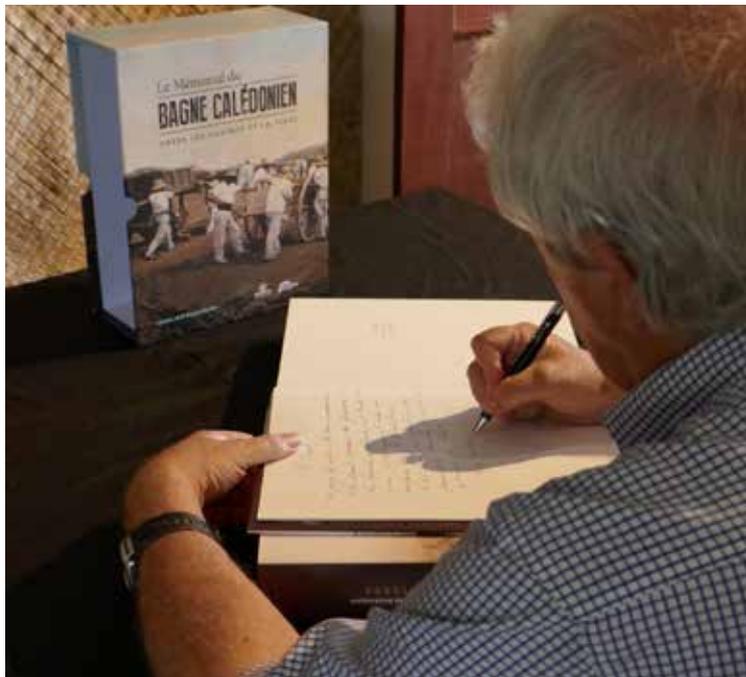
A Waa Wi Luu, des animations sportives ont été proposées au village de Poro du 11 au 15 janvier, avec notamment du kayak en mer. Une découverte pour certains ! (Photo GENSL)



Kayak également à Pwărăiriwā (Ponérihouen), une activité possible malgré la pluie. (Photo GENSL)



A Koumac, activités sportives à l'abri dans la salle omnisports... (Photo GENSL)



Venu apporter des exemplaires de son livre sur le bagne à la province Nord qui a soutenu financièrement ce projet, Louis-José Barbançon a dédié son ouvrage au président de la province Nord, Paul Néaoutyine.

## « Le bagne, c'est aussi l'histoire des Kanak »

En offrant aux responsables de la province Nord quelques exemplaires de son livre *Le Mémorial du bagne* le mercredi 2 décembre au centre culturel provincial de Koohnê, l'historien Louis-José Barbançon a rappelé en quoi les Kanak étaient aussi impliqués dans l'histoire du bagne, avec toutes les autres communautés. Dans un véritable plaidoyer pour la reconnaissance d'une histoire commune du pays...

**M**ercredi 2 décembre. Louis-José Barbançon est venu déposer des exemplaires de son imposant Mémorial du bagne calédonien à la province Nord, institution qui avait soutenu financièrement ce projet. C'est l'occasion d'un moment d'échange et d'émotion sur le thème de l'histoire du pays. La rencontre se passe au centre culturel provincial de Pomémie, la Maison Caujolle, une maison coloniale sur les terres de la tribu de Bako... Tout un symbole... L'échange débute par une coutume. « *Ce geste qui nous lie, il dit que nous parlons au fond une même langue et que nous avons en partage un même pays* » soulignera dans son allocution Victor Tutugoro, troisième vice-président de la province Nord, s'exprimant au nom du président de la province Nord et de la population du Nord.

L'historien retrace tout d'abord la

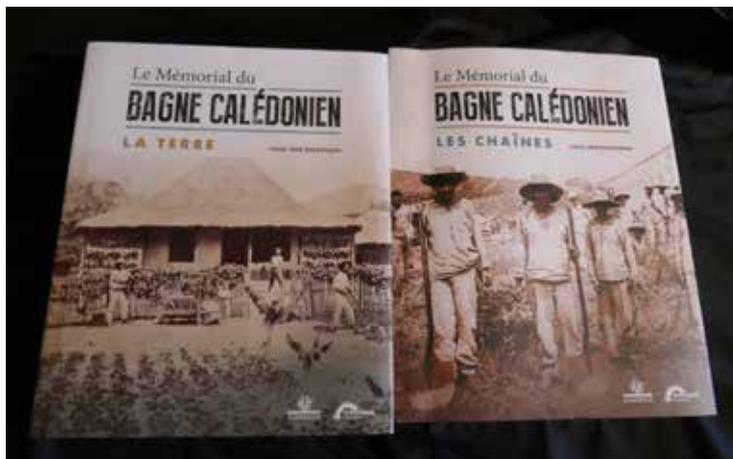
genèse du livre. « *Il y a six ou sept ans, j'avais été sollicité par la province Sud pour travailler sur les panneaux du futur musée du bagne, projet qui a finalement été abandonné. J'avais travaillé deux ans sur le sujet. Je ne supportais pas l'idée que tout cela se perde, c'est ainsi qu'est né le projet de livre. C'est un autre projet, un projet pays, un projet patrimonial, dans le vrai sens du terme, sur l'héritage de nos pères.* »

### 1700 photos

« *Au vent des Iles* », éditeur tahitien de renom, a accepté le défi de publier ce volumineux travail. Il a même été récompensé du « *Trophée de la fabrication du livre* » décerné par Livre hebdo, l'interprofession du livre. « *C'est le meilleur éditeur francophone du Pacifique* » précise l'auteur, rappelant les atouts d'être porteurs de la langue française dans le Pacifique.

L'association Témoignage d'un passé a également apporté son concours à la réalisation de ce livre.

« *Au départ, il y avait 1700 pages, il a fallu réduire à 1100. Avec 1700 photos.* » Le choix de l'auteur a été de s'appuyer sur la photographie. Les deux tomes sont organisés en thème : les punitions, le personnel religieux, l'art au bagne... Ce qui permet d'aller d'une page à l'autre du livre en fonction de ses centres d'intérêt. « *Lorsqu'il n'existait pas d'iconographie, comme par exemple pour le budget, ce thème-là n'apparaît pas.* » Et l'auteur de saluer la vision de Déwé Gorodey lorsqu'elle était membre du gouvernement, qui a permis aux Archives de la Nouvelle-Calédonie de faire l'acquisition d'albums de photographies auprès de collectionneurs. « *La photographie joue un rôle capital dans la colonisation. La photographie se développe en même temps que la colo-*



« *Myrsine poumensis* » une plante micro endémique retrouvée pour la première fois, cinquante et un ans après sa découverte, sur la montagne de Poum par Patrick Dayé, le 31 octobre dernier. (Photo D.F et P.D)

*nisation avance. Et la photographie concerne aussi le monde kanak. »*

## Spoliation des terres et métissage

« *Les Kanak ne sont pas absents de l'histoire du bagne* » poursuit Louis-José Barbançon, rappelant que le bagne s'installe dans une société marquée par la colonisation. « *Pour réinsérer les bagnards, on les installe à la terre. Et pour cela, on spolie les Kanak de leur terre. Le motif de la révolte d'Ataï de 1878, c'est précisément la perte des terres. Une révolte qui part de La Foa et s'étend ensuite à Poya, Bourail etc...* »

Les Kanak sont également enrôlés dans la police indigène. « *L'évasion, c'est la hantise de l'administration. Pour s'évader en Nouvelle-Calédonie, il n'y a que deux solutions : par la mer, et ce n'est pas facile car l'Australie est loin... ou par la brousse, et là c'est le domaine des Kanak. Il y a une centaine de personnes qui est enrôlée dans la police indigène. Ils rattrapent les évadés et sont aussi employés comme gardiens. Ils sont payés moins que les surveillants.* » Et Louis-José Barbançon d'observer que les photos montrent la police indigène d'abord en bagayou, puis habillée avec des chemises en train de lire un livre. « *Une sorte d'élite kanak se crée.* »

Cent quinze Kanak ont été eux-mêmes condamnés au bagne, la plupart pour des faits politiques. Après la révolte de 1917 par exemple. « *Le chef de guerre de*

*Népou va mourir en déportation.* » Certains évadés trouvent refuge dans des tribus. Des unions se créent. Les Kanak sont présents aussi dans l'histoire du bagne à travers le métissage. « *Accueillir un blanc chez soi, cela participe aussi de leur stratégie de survie. Il leur explique comment les blancs pensent...* »

« *Les photos bousculent nos pensées et permettent aussi de constater qu'il y a autant de travailleurs kanak que de déportés sur certains chantiers comme pour la construction de Nouméa par exemple* » poursuit l'auteur.

Dans les années 1930, des Javanais et des Vietnamiens arrivent au bagne. « *A cette époque-là, il y avait beaucoup d'hommes et très peu de femmes dans ces communautés-là et une criminalité très importante. Une criminalité qui a disparu lorsque les conditions sont devenues normales, avec un équilibre dans le sex-ratio entre les hommes et les femmes.* »

« *Sommes-nous d'avoir capables une histoire commune ou ne représentons-nous qu'un simple épisode de l'histoire de France ? Les Kanak auront toujours leur histoire, 3000 ans de civilisation. Nous, c'est 150 ans* » : à la fin de son intervention, Louis-José Barbançon revient sur une question qui le taraude. « *Toute ma vie d'enseignant, j'ai essayé de donner des repères qui s'adressent à l'ensemble des enfants de ce pays* » expliquait-il dans nos colonnes à propos de la réédition de son ouvrage « *Le Pays du non-dit* ». ■



L'historien a présenté un geste coutumier avec notamment les élus de la province Nord, Victor Tutugoro et Pascale Montagnat, accompagnés de Laurent Kasanwardi, secrétaire général adjoint en charge de la culture.



Le comité directeur de l'association Poa Boa Vi Thila qui gère le centre culturel Pomémie a accueilli le geste.

## « Parler de l'histoire, c'est parler de notre avenir »

Dans son allocution, Victor Tutugoro, troisième vice-président de la province Nord, a tenu des propos qui ont fait écho aux observations de l'historien. Extraits.

Le travail que vous nous rendez aujourd'hui n'est pas seulement un magnifique objet, c'est aussi une somme scientifique irremplaçable sur l'histoire du bagne qui n'est pas que l'histoire des « Blancs » comme le pensent beaucoup, c'est aussi l'histoire des Kanak qui ont été tantôt les auxiliaires du bagne lancés à la poursuite des fugitifs, tantôt les victimes eux aussi de l'administration pénitentiaire comme l'ont été également les Javanais et les Tonkinois. Astreints aux travaux les plus rudes dans des conditions inhumaines, vos ancêtres ont laissé ici leur sueur et leur sang, ils y ont laissé leur vie. Ce sang qui a irrigué nos sillons, c'est le vôtre, c'est aussi le nôtre, c'est un même sang, celui d'une même nation. Ce sang, il a donné vie à ce pays auquel les bagnards ont tellement contribué. Merci à vous de réhabiliter ce que nous leur devons. (...)

Votre somme historique est un appel à la construction de l'avenir. Car il n'y a pas l'histoire du bagne d'un côté, celle Kanak de l'autre, celle des Javanais d'un côté et celle des Vietnamiens de l'autre, celle des Wallisiens

ou Futuniens d'un côté et celle des Japonais de l'autre. Il ne peut pas y avoir d'apartheid historique, les histoires ne coexistent pas séparément, elles s'entremêlent, interagissent, elles constituent, ensemble, un récit national commun à tous les citoyens de ce pays et elles sont le fondement de notre nation.

Il y a un proverbe africain qui dit : « Tant que les lions n'auront pas leurs propres historiens, les histoires de chasse continueront à glorifier le chasseur. »

Je vous remercie d'avoir endossé le rôle d'historien du lion, d'avoir sorti de l'ombre ces gens de peu, ces gens de rien, ces matricules anonymes, ces visages burinés qui, quelles que soient les raisons qui les ont conduits au bagne, étaient avant tout des êtres humains, des hommes et des femmes que la colonie a exploités et broyés. Aujourd'hui, notre pays est au carrefour de son histoire. Notre génération a-t-elle échoué à générer un sentiment d'appartenance à une même nation ? Je sais que votre œuvre historique constitue en quelque sorte un plaidoyer pour la reconnaissance de la nation que nous formons, nous tous,

les citoyens du pays. (...)

Votre travail apporte la preuve que l'histoire est une matière vivante et qu'elle n'est pas un wharf d'arrivée mais un port de départ. » ■



« Votre somme historique est un appel à la construction de l'avenir » a souligné Victor Tutugoro, vice-président de la province Nord dans son allocution.

## Des missions de service civique dans les établissements scolaires

La province Nord relance cette année le dispositif de service civique dans ses établissements scolaires, écoles primaires et maternelles, internats. Environ cent-dix contrats sont ouverts pour des jeunes de 16 à 25 ans.

« *Accompagnateur scolaire* » ou « *accompagnateur d'éducation* », c'est avec cette dénomination que 110 postes de volontaires du service civique, dispositif de l'État, vont être ouverts en province Nord, dans un premier temps dans les écoles maternelles et primaires, les collèges et GOD publics, les établissements privés ainsi que les internats provinciaux, dans le cadre d'un partenariat avec la FOL. Les volontaires, âgés de 16 à 25 ans,

s'engagent pour une durée maximum de huit mois. Le temps de travail qui leur est demandé est généralement de 24 heures par semaine. Dans les établissements scolaires, ils assurent 35 heures hebdomadaires mais bénéficient des congés scolaires. Ils reçoivent une indemnité de 75 000 XPF par mois, financée en majeure partie par l'État. Trois vagues de recrutement sont prévues, pour un démarrage du volontariat au 1<sup>er</sup> mai, au 1<sup>er</sup> juin et au 1<sup>er</sup> juillet.

Les inscriptions se feront en ligne dès le mois de février sur le site de la province Nord : [www.province-nord.nc](http://www.province-nord.nc) ou à la DEFIJ auprès de Claudine Wamytan.

Au cours de l'année, de nouvelles missions de service civique seront ouvertes, notamment dans le secteur social, dans les dispensaires, des « *accompagnateurs au développement du lien social* ». ■

# ▶ DECLIC

## Consultations Jeunes Consommateurs

En brousse  
ou à Nouméa  
tél 25 50 78

Entretiens **confidentiels** et **gratuits** sur rendez-vous.

- pour les moins de 25 ans et leur famille
- pour faire le point sur vos consommations
- pour soutenir et accompagner les parents

**CANNABIS  
ALCOOL  
TABAC  
ECRANS**

Besoin  
de conseils, d'aide ?

▶▶ Venez en parler...



**sos  
écoute**  
anonymes & gratuits  
05 30 30

Pour tous renseignements :  
Tél : 25 50 78  
declic@ass.nc

  
**ASSNC**  
AGENCE SANITAIRE  
ET SOCIALE DE LA  
NOUVELLE-CALÉDONIE



Gaël Lagadec, président de l'UNC, a remis un à un leur diplôme aux étudiants du DAEU et de la licence éco-gestion.



Les nouveaux diplômés ont reçu leur diplôme avec une coiffe sur la tête, à la manière des anglo-saxons, des coiffes qu'ils ont ensuite jeté en l'air pour la photo ! (Photo AFMI)

# Campus de Bako : les premiers diplômés

Le 18 décembre, les premiers diplômes de l'antenne de l'Université de Nouvelle-Calédonie à Koohné ont été décernés : huit diplômes d'accès aux études universitaires (DAEU) et quinze licences économie et gestion. Un moment de joie et d'émotion partagé en famille !

L'administration leur avait apporté des coiffes semblables à celles des diplômés des écoles anglo-saxonnes, les familles et tous les responsables étaient présents : la première cérémonie de remise des diplômes de l'antenne de Koohné s'est tenue le 18 décembre avec la solennité d'un moment d'exception ! L'émotion était au rendez-vous pour les huit diplômés du DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires) et les quinze licenciés de la première promotion de la filière éco-gestion... « *Le diplôme d'accès aux études universitaires est l'une des formations les plus anciennes de l'UNC, il existe depuis plus de vingt ans* » a souligné Gaël Lagadec, président

de l'UNC dans son allocution. « *Il permet une reprise d'études en ouvrant l'accès aux études universitaires ainsi qu'aux BTS. Il joue un rôle d'ascenseur social important, nous y sommes très attachés. D'ailleurs, parmi les quinze diplômés de la licence éco-gestion, une personne est passée par le DAEU.* »

## Ascenseur social

De leur côté, les quinze licenciés en éco-gestion sont issus de la première promotion de l'antenne de l'UNC dans le Nord. Ils ont débuté leur formation dans l'ancienne école des Flamboyants à Koohné avant d'intégrer un bâtiment tout neuf peu après la rentrée 2020. « *A jamais les*

*premiers !* » a souligné le président de l'UNC en utilisant une formule associée à la fameuse équipe de foot de Marseille, l'OM.

« *Outil pays* », l'antenne de l'UNC dans le Nord a coûté 540 millions financés à 80% par l'État, avec une participation de la Nouvelle-Calédonie et des provinces Sud et Nord, a rappelé Gaël Lagadec. Elle est implantée sur les terres du GDPL de Bako, à proximité du rond-point de la province Nord. Le président de l'aire Paicî Camukî, Richard Poarariwa, a d'ailleurs félicité à son tour les nouveaux diplômés au nom des autorités coutumières, encourageant les jeunes à voyager et à découvrir du pays.



Les premiers diplômés ont été décernés dans l'antenne de l'UNC de Koohné.



L'implication des enseignants, notamment de Samuel Gorohouna, responsable de l'antenne (debout sur la photo) et de Laïsa Roi, a été saluée.

Nadeige Faivre, première vice-présidente de la province Nord, a de son côté évoqué le challenge que constituait la création de cette antenne de l'université dans le Nord, un challenge relevé avec l'État.

## Rééquilibrage

« Nous avons été étonnés du nombre de demandes de reprise d'études. On peut dire que le pari est gagné ! » Elle a souligné le fait que Samuel Gorohouna, enseignant responsable de l'antenne de Koohné, faisait partie des premiers étudiants qui ont

été soutenus par la province Nord. « Nous sommes doublement fiers ! » Elle a rappelé que la collectivité continuerait à soutenir les étudiants notamment à travers les bourses.

Selon Gaël Lagadec, l'antenne de l'UNC doit permettre de combler le fossé alors que le taux de diplomation des Océaniens et des Kanak est encore inférieur à celui des autres communautés. « Grâce à votre exemple, on va parvenir à un rééquilibrage par la formation ! » a précisé le président de l'UNC, qui a qualifié l'Université de « moteur de croissance ». ■

## Un encadrement de qualité

La bienveillance et l'empathie des enseignants ont été saluées. Samuel Gorohouna, responsable de l'antenne du Nord et Laïsa Roi ont notamment été chaleureusement remerciés.

## Déjà en Master

Sur les quinze licenciés, trois ont déjà intégré un master « Aménagement des territoires océaniques » à l'UNC à Nouméa.



## Une jeune maman

Nancy Paulin, 27 ans, est venue recevoir son diplôme de licence éco-gestion avec son compagnon, sa fille et son bébé de huit mois, né au mois de mars 2020 « pendant le confinement », sa mère et sa grand-mère. Une famille qui l'a soutenue pendant ses études et qui est aujourd'hui très fière de sa réussite. « J'avais passé mon bac ES en 2011. J'ai repris les études en 2018 car je voulais travailler. Entretemps, j'étais maman au foyer. » Nancy qui a fait son stage de fin d'études au sein de l'association des étudiants du Nord Studinord espère trouver un travail rapidement.



## Consommation et concurrence

Myriam Jégo a repris une formation en licence éco-gestion douze ans après son bac STT Commerce. « J'ai travaillé à Vavouto sur le site de l'usine du Nord et comme institutrice remplaçante pendant quatre ans. J'avais envie d'évoluer professionnellement. » Le plus difficile pour la jeune diplômée, maman seule avec un enfant, a été l'aspect financier. « J'ai bénéficié d'une bourse d'État et surtout du soutien de ma famille. » Après avoir effectué son stage de fin d'études à l'Autorité de la concurrence à Nouméa, elle a décidé de poursuivre dans cette voie, à travers un Master « Consommation et concurrence » en métropole. Elle a déjà déposé un dossier à Cadres avenir dans cette perspective...



(Photo AFMI)

Solitude, détresse, souffrance ?  
Vous n'êtes plus seul-e

Parlons-en



Un.e professionnel.le à votre disposition 7/7j  
du lundi au samedi : de 9 h à 1 h du matin  
le dimanche : de 9 h à 13 h et de 17 h à 1 h du matin

Numéro gratuit  
**05 30 30**



# Un jardin de plantes endémiques

Pour encourager tous les jardiniers à adopter les plantes endémiques, Hélène Cazé livre de multiples informations pratiques dans son livre « *Créer son jardin calédonien* ». Pendant les Rendez-vous aux jardins fin octobre, elle a convié le public chez elle. Rencontre.

« Lorsque nous avons acheté cette maison en 2006, il y avait déjà un jardin avec des plantes endémiques comme cet *Araucaria de Poro*. Les anciens propriétaires allaient dans la forêt derrière, qui était encore très sauvage à cette époque-là, on y trouvait des espèces micro-endémiques. Depuis, la forêt a brûlé et il y a eu de nouveaux aménagements... Dans le jardin, il y avait aussi des espèces ornementales que nous avons remplacées petit à petit par des plantes de forêt sèche. Ce sont des espèces originales qui demandent moins d'entretien et moins d'arrosage » : Hélène Cazé engage le visiteur à la découverte de son jardin, cet espace où elle observe depuis des années l'évolution de ses plantations, où elle expérimente avec curiosité et enthousiasme. « J'aime voir comment les plantes se comportent... » Le jardin est implanté sur une pente en contrebas de la maison familiale, avec un petit cheminement.

Le long d'une barrière, plusieurs *Captaincookia* se tiennent côte à côte. Ils sont en fleurs, avec leurs inflorescences directement sur le tronc, pour ces Rendez-vous au jardin. On trouve ces plantes appelées aussi « fontaines piment » dans les forêts sèches de Poya ou de Hienghène. Elles étaient en voie de disparition il y a peu.

## La bonne plante au bon endroit

Ici un *Atractocarpus*, là un *Ixora polyflora* ou encore un *Pittosporum* de la Tchamba... La visite se poursuit. « Lorsque je travaillais dans une pépinière, un collègue d'une autre pépinière m'avait donné des graines de cette plante endémique.



Hélène Cazé partage sa passion pour les plantes endémiques à travers le livre qu'elle vient de publier aux éditions du Ouen Toro. Elle fait aussi visiter son jardin de temps à autre.

Il y a aussi des plants qu'on m'a offerts pour mon anniversaire. J'avais reçu quarante plants pour mes quarante ans... »

Un peu plus haut, un *Atractocarpus Platyxydon*, le tiaré de Tina, est en fleurs. « Les jours allongent. Les boutons de Tiaré du Nord, l'*Atractocarpus artensis* se développent également. Sa floraison embaume comme la jacinthe des bois. »

« Ici, il y a plein de variétés qui se côtoient, cela fait plus de biodiversité. Je ne fais pas de traitement, je tolère qu'il y ait des insectes. » Planter des espèces de la forêt sèche permet aussi de réduire les arrosages.

Aider chacun à choisir les végétaux les mieux adaptés à son jardin en profitant de toute la diversité des espèces calédoniennes, c'est l'ambition d'Hélène Cazé. Son ouvrage permettra à chacun de disposer « la bonne plante au bon endroit », avec la promesse de surprises et de beaucoup d'émerveillement. ■





## Forêt sèche de Pindaï : une clôture pour étendre la zone de protection

Une nouvelle clôture a été installée sur la presqu'île de Pindaï, entre Poya et Pouembout, afin de continuer à préserver le deuxième plus grand site de forêt sèche sur foncier public de toute la Nouvelle-Calédonie. Plus de deux cents hectares sont concernés par cette nouvelle opération de restauration écologique.

**L**a forêt sèche qui couvrait toute la côte Ouest autrefois n'occupe aujourd'hui que 2% de sa surface d'origine. Feux de brousse, défrichage, espèces envahissantes comme les cerfs, les cochons ou les rats qui dévorent les graines... : les menaces sont diverses.

Depuis de nombreuses années, la province Nord et ses partenaires se mobilisent pour préserver les parcelles de forêt sèche existantes, notamment sur la presqu'île de Pindaï, entre Poya et Pouembout, un site emblématique. Des actions de préservation sont menées : prévention des feux de brousse, lutte contre les espèces envahissantes végétales et animales, replantation d'espèces endémiques, sensibilisation du grand public.

Avec ses 268 hectares, la presqu'île est le deuxième plus grand site de forêt sèche sur foncier public du pays. Elle est le refuge de pas moins de cent quatre espèces végétales dont des espèces rares

et menacées. Depuis 2015, le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) accompagne la province Nord dans la gestion de ce site.

### Une clôture de cinq kilomètres

En 2020, un nouveau chantier de reboisement a été mené par le Conservatoire d'espaces naturels sur la parcelle de 75 hectares clôturée en 2015, sur une zone épargnée par l'incendie survenu en décembre 2019. 5000 arbres de forêt sèche ont été mis en terre, sous le couvert des gaïacs naturellement présents sur la parcelle.

Parallèlement, le CEN, en partenariat avec la province Nord, a installé une clôture anti-cerfs de cinq kilomètres de long, une « mise en défens » qui va permettre de poursuivre les opérations de restauration écologique et préserver plus de deux cents hectares, en testant de nouvelles méthodes. ■



Le Conservatoire d'espaces naturels, en partenariat avec la province Nord, a installé une nouvelle clôture anti-cerfs de cinq kilomètres de long à Pindaï afin de protéger une nouvelle zone de forêt sèche. (Photo CEN)

## La salade de laiteron maraîcher

### Cêmû bakârâ 6 âboro :

- Nâkuru âji nyâbu
- Pwârâtomâ kîrî
- Calatè
- Nüürü nû éé jawé târà utimûûrû
- Cöö mâ « poivre »

### Jè èbwùùrù nâ :

- Ipi
- Nua
- Ipi jècaa i doo-é géé goo i duu-é
- Tèpo töpwo naa nâjawé
- Cèpwaa mâ tâjii i nüü-é ba mâгаа
- Töpwo naa nâ cè pala
- Naa boo pwârâtomâ kîrî mâ èti cè calatè
- Cööri mâ urî cè « poivre »

### Pour 6 personnes :

- Un paquet de laiteron maraîcher
- Des tomates cerises
- Des oignons verts
- Lait de coco (2 cocos) ou une vinaigrette
- Sel, poivre



### Comment préparer la recette

- Ramasser et laver.
- Détacher les feuilles une par une de la tige
- Tremper un peu dans de l'eau.
- Presser, pour en ôter le jus.
- Les disposer dans un saladier, ajouter des tomates cerises, des oignons verts, du sel et du poivre
- Arroser le tout avec du lait de coco pur ou avec une vinaigrette bien relevée.

A servir directement à table et à consommer avec modération. Bon appétit !



Informations recueillies en langue paicî, le 11 mai 2020, auprès de Nathalie, Marie-Rose et Léontine Gonari, à la tribu de Goyetta, Ponérihouen.

## Jessica Simin photographe

sur la zone VKP  
en studio ou extérieur



grossesse  
nouveau-né  
famille  
portrait  
en couple  
entre amis  
boudoir  
reportage  
soirée d'entreprise  
corporate

...

Tel : +687 93 51 54

simin.jessica@gmail.com

Facebook/instagram : @jessicasiminphotographe

# La recette de la classe des petits picots, classe de CE2 de l'école Léonie Avril de Pouembout

## Tarte en croûte de riz aux légumes

En 2020, les enfants de la classe de CE2 de maîtresse Blandine, « *les petits picots* » de l'école Léonie Avril de Pouembout, ont remporté la 3<sup>ème</sup> place du concours organisé par les Riz de Saint-Vincent avec leur recette de tarte en croûte de riz.



Les petits picots de l'école Léonie Avril de Pouembout.



### Ingrédient pour le mélange aux légumes

- 1 petite chouchoute
- 1 quart de citrouille
- Quelques feuilles de chou-chine
- 1 oignon
- 200 ml de crème liquide
- 2 œufs
- 1 paquet de lardons
- 100 g de fromage râpé
- du sel et du poivre

Cette tarte peut se manger chaude ou froide, selon votre goût.

### Ingrédient pour la pâte de riz

- 350 g de riz cuit
- 1 œuf
- 50 g de fromage râpé

### Préparation de la pâte de riz

1. Préchauffer le four à 180°
2. Mélanger le riz cuit avec le fromage râpé et l'œuf entier.
3. Placer la pâte entre deux morceaux de papier de cuisson.
4. Étaler avec un rouleau à la dimension du moule.
5. Placer dans le moule, enlever la feuille de cuisson du dessus.
6. Faire cuire pendant 35 minutes à 180°.

### Préparation

1. Éplucher la citrouille et la chouchoute.
2. Couper en petits cubes.
3. Éplucher et émincer l'oignon.
4. Laver les feuilles de chou-chine et couper en petites lanières.
5. Battre trois œufs en omelette.
6. Ajouter la crème fraîche, 70 g de fromage râpé et les lardons.
7. Saler et poivrer.
8. Ajouter les légumes et bien mélanger.
9. Remplir le fond de tarte avec ce mélange.
10. Recouvrir du reste de fromage râpé.
11. Faire cuire pendant 35 minutes à 180° dans le four encore chaud.

### La recette en poésie

C'est l'histoire d'une recette très chouette  
Née dans les cerveaux des petits picots  
Au milieu des chouchoutes  
Des enfants de Pouembout.

Il fallait inventer un plat équilibré  
Avec du riz, on a souri.  
On vous dit ce qu'on a fait,  
Ce n'est pas très compliqué.

Il faut prendre trois sortes d'aliments,  
Voici comment.

**1.** Des protéines pour construire le corps,  
Des os et des muscles pour être fort.

**2.** Une céréale pour avoir de l'énergie  
Et la dépenser avec ses amis.

**3.** Des fruits et des légumes à volonté,  
Pour la vitalité et la bonne santé.

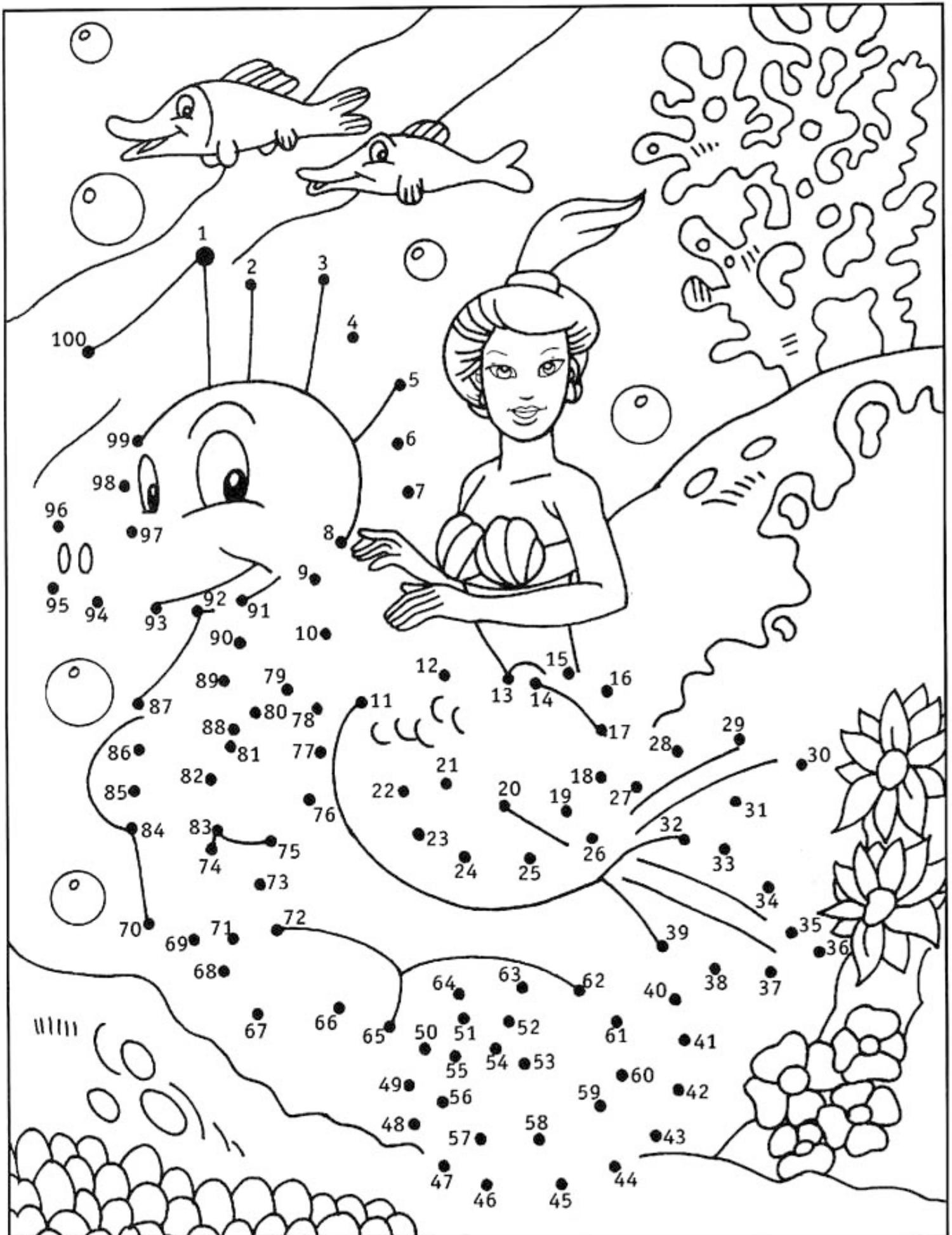
L'addition est posée, il ne reste plus qu'à  
composer.  
Œufs, fromage et lardons

Pour les os et les muscles, c'est très bon.

Avec 300 grammes de riz,  
On fait le plein d'énergie.

Chouchoute, citrouille et chou-chine,  
Voilà des fibres et des vitamines.

Avec ça, buvez de l'eau et que de l'eau !  
Avec les aliments plaisir, allez-y mollo :  
Moins de sucre, moins de gras,  
C'est mieux comme ça.





**est aussi sur le web !**

**SUIVEZ-NOUS !**



**caledonia.nc**



**Caledonia la télé qui nous rapproche**



**Caledonia.nc**

*Instagram*



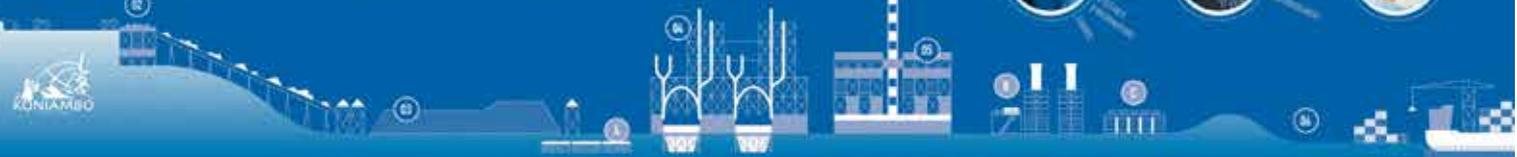
# KONIAMBO NICKEL

## TOUS ENSEMBLE,

CONTRIBUONS À ATTEINDRE NOS OBJECTIFS  
POUR UNE ENTREPRISE DE CLASSE MONDIALE



**CHEZ KONIAMBO NICKEL,  
CHAQUE PERSONNE A SON RÔLE  
DANS NOTRE SUCCÈS**



[www.koniambonickel.nc](http://www.koniambonickel.nc)